

# ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / NOVEMBRE 2021 / N°503



Dossier

**Démocratie : faillible,  
mais perfectible**

Grand entretien avec

**Raphaël Glucksmann**

**Femmes et justice pénale :  
une défiance légitime**



## 3 Édito

**Chères lectrices, chers lecteurs,**  
SANDRA EVRARD

## 4 Quoi ?!

## 6 Grand entretien

«Ne sous-estimez pas votre pouvoir, exercez-le!». C'est à la jeune génération que s'adresse l'eurodéputé Raphaël Glucksmann, en appelant au développement de son pouvoir d'action. CATHERINE HAXHE

## 10 Dossier - Démocratie : faillible, mais perfectible

Là où elle n'est pas, on la réclame à cor et à cri. Là où elle est, on s'assied dessus. La démocratie, ce « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », voit son modèle dévoyé et ses principes mis à mal. On la malmène, on la questionne, et on oublie trop souvent de la cherir. Pour le meilleur... ou pour le moins pire ?



## 42 Libres ensemble

### 46 La prison, une voie sans issue.

Corinne Rostaing est de ces chercheuses qui sont entrées en détention pour ne plus en sortir. Elle dénonce. VÉRONIQUE BERGEN

**46 Femmes et justice pénale : une défiance légitime.** Dans le domaine des violences sexistes et sexuelles, prévention et transformation devraient prévaloir sur le système judiciaire actuel. JULIETTE BÉGHIN et PAOLA HIDALGO

**50 VIH : 40 ans de lutte contre les discriminations.** Plus discret qu'une certaine autre pandémie, le sida est toujours au centre d'enjeux éthiques, politique et sociaux. JULIE HENRIET

### 54 Pour une séparation de la science et de l'islam.

L'obscurantisme s'infiltra jusqu'à l'Université. Attention, danger ! FAOUZIA CHARFI

## 60 International

### 60 Là où s'arrête la route des Balkans.

La frontière franco-italienne, dans le Piémont, est toujours un carrefour d'espoirs et de barrières à franchir.

ALESSIA MANZI

### 63 PECO : la démocratie à

**l'épreuve de la pandémie.** Dans certains pays d'Europe centrale et orientale, les partis d'extrême droite tirent leur épingle du jeu.

BENJAMIN BIARD

### 67 Afrodystopie : un rêve (néo)

**colonialiste.** En Afrique, on dénonce toujours un néo-colonialisme coriace mâtiné de capitalisme. CATHERINE CALICO

## 70 Culture

### 72 Libertés chères et durement gagnées.

Le documentaire belge « Libres... ? » interroge nos acquis les plus précieux, par des voies et des voix atypiques.

FREDERIC VANDECASSERIE

### 75 L'odyssée des trans.

C'est un flamboyant conte de fées cabossées que nous livre l'écrivaine argentine Camila Sosa Villada, qui fut, elle aussi, une « vilaine » reine de nuit. VÉRONIQUE BERGEN

## 78 Des idées et des mots

## 80 Coup de pholie

**La dialectique du démocrate et de l'esclave.** MATHIEU BIETLOT

## Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est le genre d'annonce que l'on a rarement l'occasion de pouvoir effectuer dans une vie de journaliste et *a fortiori* de rédactrice en chef. J'ai donc l'immense joie de vous annoncer une naissance. Ou plutôt une renaissance ! Le secret a été bien gardé, mais votre (nouveau) magazine *Espace de Libertés* était en effet en gestation depuis quelques mois. Ces dernières semaines, l'équipe des éditions, aidée par notre collègue graphiste de Bruxelles Laïque, Cédric, a cogité, peaufiné l'élaboration d'une nouvelle maquette, d'un nouveau contenu pour votre magazine et sa version digitale. Notre but : faire évoluer *EdL* pour l'adapter davantage au paysage médiatique contemporain au niveau des codes et des pratiques, et sur le fond, nous inscrire encore plus adéquatement dans une démarche de type *slow press*. Notre créneau, c'est l'analyse « avec du recul » des enjeux qui préoccupent notre mouvement, le décryptage des problématiques qui touchent la laïcité et la défense des droits fondamentaux.

Plus concrètement, du côté de son contenu d'abord, vous retrouverez bien entendu toujours nos incontournables rubriques « Libres ensemble », le « Grand entretien », et surtout, le dossier. Mais les textes seront encore étoffés, plus longs lorsque nécessaire, avec des interviews et articles de chercheurs et chercheuses, de personnes engagées dans la société civile, dans la militance laïque et des reportages de nos meilleur.e.s journalistes.

De nouvelles rubriques viendront aussi enrichir les anciennes, pour répondre aux attentes de notre temps et ouvrir nos horizons. Et surtout, nous allons vous proposer un complément digital, enrichissement sur le Web de votre magazine papier, qui nous permettra de garder un lien avec vous et l'actualité plus ponctuelle, toujours analysée sous un angle laïque.

Afin de relever ces défis et de correspondre davantage à l'évolution médiatique contemporaine, notre périodicité va également évoluer. Vous recevrez désormais votre *Espace de Libertés* cinq fois par an (donc tous les deux mois, excepté en été). Le premier numéro de notre nouvelle maquette arrivera dans vos boîtes aux lettres en février.

Vous vous êtes abonné.e. à partir de novembre 2020 ? Pour combler les numéros qui ne vous parviendront pas d'ici le lancement de notre nouvelle formule (nous ne publierons pas de numéros en décembre 2021 et en janvier 2022), nous vous offrons un livre à choisir dans notre collection « Liberté j'écris ton nom », dont vous trouverez la liste sur le site du Centre d'Action Laïque : [www.laicite.be/collections/liberte-j-ecri-ton-nom](http://www.laicite.be/collections/liberte-j-ecri-ton-nom). Vous pouvez adresser votre choix par mail à Fabienne (fabienne.sergoynne@laicite.net) qui vous le fera parvenir.

Mais surtout, soyez curieux, engagez-vous ! Et abonnez-vous au nouvel *EdL* pour l'année 2022. Soutenez nos valeurs, vos convictions et l'information de qualité, analysée sous l'angle laïque et du libre examen qui nous est si précieux en ces temps bousculés. L'équipe de la rédaction espère vous retrouver nombreuses et nombreux sur papier et sur le Web en 2022.

Laiquement vôtre ! 

# Opinion

## Abattage rituel et limites de la liberté de culte

Ce 30 septembre, la Cour constitutionnelle a rendu son arrêt 117/2021 rejetant les recours introduits au sujet des méthodes autorisées pour l'abattage des animaux. Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du Centre d'Action Laïque et juriste, nous propose sa vision sur la question.

« Soucieuse du bien-être animal, par ce décret de la Région flamande du 7 juillet 2017, la Flandre a décidé de bannir de son territoire toute souffrance évitable dont l'abattage sans étourdissement. À la lecture des travaux parlementaires, il n'en reste pas moins qu'un équilibre a été recherché entre la protection du bien-être animal et la liberté de religion par la méthode d'étourdissement réversible (l'électronarcose) dans le cadre de laquelle la bête, si elle n'est pas égorgée entre-temps, reprend conscience après un bref laps de temps et ne ressent aucun effet négatif de l'étourdissement. Après quelques circonvolutions sur « l'identité constitutionnelle belge particulière et le contexte social spécifique en Flandre et en Belgique » ou des considérations sur les difficultés à s'approvisionner en viande halal ou casher; les requérants s'opposaient de façon principielle à l'étourdissement préalable de l'animal avant son abattage car, pour eux, ce dernier ne peut être endommagé ou souillé au moment où il meurt. Mais au-delà de cette première batterie d'arguments, à la lecture des requêtes, le véritable enjeu pour les requérants paraît plutôt être celui-ci: « Il n'appartient pas à la Cour de justice [de l'Union européenne], ni à aucune autre juridiction, de déterminer ce qui doit ou non relever de l'essence d'une pratique religieuse, puisqu'il s'agit d'une question purement théologique. » Ce dossier de l'abattage rituel se révèle donc être avant tout un énième avatar de cette tendance assumée par quelques clergés de toujours chercher, au nom d'une vision étriquée de la séparation entre Églises et l'État, à rogner l'expression de la volonté générale, c'est-à-dire en l'espèce l'acte législatif, et faire primer leurs règles religieuses particulières. À cet égard, après avoir rejeté avec une argumentation bétonnée les thèses des requérants,



© Leopictures/Shutterstock

la Cour pose une balise cruciale, qui ne concerne d'ailleurs pas que le sort peu enviable d'animaux sacrifiés, en indiquant que « ni la liberté de pensée, de conscience et de religion ni la séparation de l'Église et de l'État, pas plus que le devoir de neutralité des pouvoirs publics n'oblige ces derniers à prévoir dans leur réglementation des accommodements par rapport à tout précepte philosophique – religieux ou non ». Réclamer au nom d'un prescrit religieux tel ou tel accommodement raisonnable n'est donc qu'un choix politique, jamais une contrainte juridique. À méditer pour ceux qui maintenant sont amenés à faire ces choix, et surtout pour ceux qui sont d'ordinaire si prompts à s'enflammer dans ce domaine: la Cour constitutionnelle rappelle que, dans un État de droit et une démocratie, l'intérêt général doit primer. »

## Cannabicultrice malgré elle

Dans les villes, la tendance est à la reverdurisation, et nombreuses et nombreux sont les habitant.e.s à mettre la main verte à la pâtre. La Wallonie préconise les plantes indigènes et les prés fleuris, une grande partie du tracé du tram liégeois est en passe d'être végétalisée, et dans beaucoup de communes urbaines, les carrés de terre au pied des arbres servent enfin à recueillir autre chose que déjections canines et monceau de sacs-poubelle. À Anderlecht, l'ancien bourgmestre Gaëtan Van Goidsenhoven s'est récemment retrouvé nez à nez avec un gigantesque plant de cannabis prêt à fleurir dans un parterre de trottoir. Un journaliste de *La DH* a mené l'enquête et retrouvé la cannabicultrice sauvage: Éliane, 80 ans. La riveraine avait versé devant chez elle, quelques semaines auparavant, un fond de sachet de graines pour oiseaux, friands de chanvre comme on le sait. «C'est fou comme ça pousse vite!» s'est exclamée la vieille dame auprès du journaliste. «Je voyais la plante grandir tous les jours. Je levais mes volets et ça avait encore poussé. À une vitesse incroyable! Encore plus rapide que le liseron et le haricot. Bien sûr, j'avais identifié la plante, et je sais ce qu'on fait avec: du shit. Faut rien m'apprendre, hein!» Éliane, l'amie des bêtes à plumes, n'est pas née de la dernière pluie. Mais le plant, lui, s'est envolé depuis. (ad)

## «Acquittator», le Supéfiant

Du côté d'Échirolles, dans la banlieue de Grenoble, le moins que l'on puisse dire, c'est que les *dealers* ne manquent

pas d'humour: lors de l'interpellation d'un homme le 8 octobre dernier, les policiers municipaux ont découvert «une savonnette de résine de cannabis, 86 barrettes de résine, 10 sachets d'herbe de cannabis et sept pipettes de cocaïne, le tout conditionné pour la vente». Et parce que dans le domaine, on sait que le *packaging* a toute son importance, les «*packsons*» saisis n'étaient pas transparents mais blancs comme neige et à l'effigie... du ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti. La caricature «empruntée» à la dessinatrice de presse Miss Lilou montre ledit ministre aux yeux bleu glacier et glaçants représenté en tenue d'avocat – dans laquelle il défendait encore «Turbo», un baron de la drogue, en 2020 – brandissant bien haut le doigt de la désapprobation. Consultation citoyenne sur la consommation récréative, décisions de justice plus clémentes: ces derniers mois, le rapport de la France avec le cannabis, l'un des pays à la législation la plus stricte en Europe, semble s'adoucir un peu. Mais la répression reste au cœur de la politique au pays des droits de l'homme. (ad)

## Dieu soit en location!

Pour cette ultime brève de l'histoire d'*Espace de Libertés*, on quitte le registre cannabique pour revenir à nos premières amours: les bénédicences ecclésiastiques. Et, pain bénit pour notre rubrique, la dernière de l'archevêque de Tolède est particulièrement belle. Dans un clip *caliente* qui a fait le buzz – 15 millions de vues tout de même! –, le rappeur madrilène C. Tangana et la chanteuse argentine Nathy Peluso interprètent une danse sulfureuse dans la pénombre de la célèbre cathédrale de la plus visitée des villes castillanes. Des images qui ont provoqué l'ire des ultras-cathos. Une messe de «purification» a même été célébrée, dans l'espoir de rendre aux murs témoins toute leur innocence. «J'étais athée mais maintenant je crois, parce qu'un miracle comme toi a dû descendre du ciel», chante en espagnol C. Tangana dans *Ateo*. L'archevêque a tenté en vain de défendre cette «histoire de conversion à travers l'amour terrestre», rien n'y fit: l'épiscopat a gardé les 15 000 euros demandés pour la location du lieu au profit des œuvres de charité, ce qui ne l'a pas empêché de pousser l'archevêque à la démission. De la part de l'Église espagnole, c'est ce qui s'appelle faire contre bonne fortune mauvais cœur. (ad)

# « Ne sous-estimez pas votre pouvoir, exercez-le ! »

L'essayiste et eurodéputé français Raphaël Glucksman combat le cynisme et le fatalisme à l'œuvre dans notre monde en crise. Et surtout, il croit dur comme fer en la jeunesse et en sa capacité de renverser le cours des choses. Car elle a ce qui manque cruellement aux dirigeants : la spontanéité.

Propos recueillis par Catherine Haxhe  
Journaliste « Libres, ensemble »  
Avec la rédaction

**Après avoir vu les jeunes en action (lors de la campagne d'interpellation sur les réseaux sociaux des 83 marques internationales accusées de bénéficier du travail forcé des Ouighours en Chine, NDRL), vous tordez le cou à tous les adultes qui leur appliquent la double contrainte entre « tout est de votre faute » et « vous n'y pouvez rien ». C'est ce qui vous a donné envie d'écrire cette lettre à la jeune génération ?**

Je n'en peux plus d'entendre le discours des fatalistes : « On ne peut rien changer, de toute façon, la jeunesse est apathique, individualiste, elle ne s'investit plus en politique, elle ne veut plus rien faire de sa vie dans le domaine public, elle est rivée sur ses écrans, complètement narcissique, à prendre des selfies toute la journée. » Ce n'est pas du tout l'expérience que j'en ai ! Je la vois combative, cette jeunesse : des centaines de milliers de jeunes prennent à bras-le-corps une cause dont personne ne souhaitait parler et l'imposent dans

le débat public. Je pense par exemple à la déportation des Ouïghours dans les camps de concentration en Chine, mais aussi à la question climatique. Ce que je constate partout où je vais, c'est la mobilisation d'une génération, les jeunes de 20 à 30 ans, qui est née dans un monde tragique, en perspective d'effondrement. Une génération qui est beaucoup plus investie, plus puissante politiquement que ma génération. Quand j'avais 20 ans, on me disait : « Tu as le choix entre Juppé et Jospin. » C'était loin d'être une question de vie ou de mort. Aujourd'hui, les choix qui s'imposent portent sur l'effondrement climatique ou la sauvegarde du monde, la plongée dans un modèle autoritaire ou la sauvegarde de la démocratie. Ces questions qui sont profondément tragiques. Et je suis convaincu que les jeunes vont faire irruption dans le débat public ; ils ont l'énergie nécessaire, la volonté et aussi la naïveté qui manquent à nos dirigeants revenus de tout sans avoir été nulle part.



Raphaël Glucksman, « Lettre à la génération qui va tout changer », Paris, Allary, 2021, 192 pages.



© Martin Bertrand/Shutterstock

*Député européen depuis 2019, Raphaël Glucksmann est aussi impliqué dans des commissions spéciales portant sur la défense des droits fondamentaux. Son dernier cheval de bataille : la défense de la minorité persécutée ouïghoure.*

**Vous dédiez ce livre aux jeunes pour les remercier. Et pour leur donner la direction à prendre ?**

Je ne suis pas du tout dans l'injonction, du genre à proclamer: «Voilà ce que vous devez faire.» Je leur propose des choses, mais surtout, je leur dis merci. Parce qu'en fait, je ne pourrais pas vivre dans une société où la question des droits humains est balancée par-dessus bord. Les jeunes, par leurs actions, m'ont prouvé que les enfants de 1789 existent toujours, qu'ils sont des centaines de milliers à être capables de se mobiliser pour des gens déportés à des milliers de kilomètres de chez eux. Je les remercie d'avoir eu cette flamme

que nos dirigeants ont perdue. Je vis quotidiennement ce décalage, entre mes rencontres avec les commissaires européens qui pensent que l'on ne peut rien changer dans ce contexte d'Europe en déclin et les actions concrètes qu'on mène avec les jeunes.

**Vous expliquez aux jeunes dans quelle pièce l'Europe se joue, et vous dites à son sujet qu'elle a une terrible gueule de bois après cinq siècles de cuite. Pour quelles raisons ?**

Dans la pièce *Cinna* de Corneille, Auguste, qui à la fin pardonne au traître qui a voulu le renverser, déclare: «Je suis maître de moi

comme de l'univers.» Ça a été la *baseline* de la civilisation occidentale pendant cinq siècles. Sa quête de puissance, de maîtrise, de souveraineté totale sur l'ordre du monde a engendré le colonialisme, le communisme le plus totalitaire. Le cœur de l'être européen, depuis la modernité, s'est nourri de cette quête de puissance, et on a vu à quels drames cela a conduit. Depuis quarante, cinquante ans, on vit dans une sorte d'immense gueule de bois où, finalement, à la démesure et à l'*hubris* ont succédé la prostration et la haine de soi.

**Le peuple français est connu pour être un peuple d'épopées. Vous estimez qu'aujourd'hui, il n'y a plus de récit, ni français ni européen ?**

La France a souvent fait office d'avant-garde de l'humanité, avec un côté ridicule et un côté très noble à la fois. Elle avait un destin épique à réaliser, et ce n'est plus le cas de nos jours. La déprime française fait d'autant plus mal que la déprime européenne car le peuple français était encore plus imbu de son récit que les autres. Qu'est-ce qui fait sens aujourd'hui ? On ne sait plus, on ne sait même plus pourquoi on est là. Je pense qu'il faut tirer les leçons des fiascos et des crimes de la destinée européenne, mais qu'on ne peut pas vivre sans destin et sans sens. Si tout allait bien, on pourrait cheminer dans la médiocrité en se disant que ce qui compte, c'est le bonheur individuel et le développement personnel. La vérité – et les jeunes le savent plus encore que les autres –, c'est que l'on vit dans un monde qui

ne peut pas permettre cela, car la perspective, c'est l'effondrement climatique et le triomphe de la barbarie. On est obligé de raconter à nouveau une épopée, de s'investir, de se dépasser dans quelque chose qui est plus grand que nous. Il est là, le récit épique : c'est la transition écologique de nos sociétés, elle ne doit pas être réduite à la lutte contre la pollution. C'est une grande aventure cosmopolite, c'est la dernière grande aventure réellement universelle. Voilà qui peut redonner du sens à notre appartenance à la cité. Ce sens commun, on peut l'écrire ensemble, et je suis persuadé que c'est cette génération qui va l'écrire.

**Vous dites à la jeune génération : « Vous êtes nés en pleine panne d'électricité, alors l'obscurité ne vous fait pas peur. Allez-y, foncez, tracez la route. L'effondrement des partis politiques ne vous touche pas puisque vous n'adhériez à aucun d'eux, donc tout est possible en quelque sorte. » Vous leur offrez un programme pour stimuler leur engagement politique ?**

Il y a un programme, pas au sens de programme électoral, mon idée est de développer de grands axes de transformation. J'essaye d'esquisser un changement de paradigme. Une question centrale, à mon avis, est celle de la production. L'Europe est devenue un continent de consommateurs. En France et en Belgique, c'est hyper-clair. Pendant la pandémie, on s'est rendu compte qu'on n'était plus capable de produire des masques, des blouses, des antidouleurs, qu'on s'est installé dans

un rapport au monde qui était un rapport de consommation pure.

**Vous proposez aux jeunes de reconstruire la cité souveraine, démocratique, républicaine et écologique. C'est cet humanisme écologique qui fera notre monde de demain ?**

Je suis un vrai républicain et je m'interroge sur la manière dont la république s'est vidée de son sens. Elle est devenue une coquille, car bien peu de personnes sont encore capables de la définir. Dans l'idée républicaine, il y avait celle d'espace public, de dépassement de ce que l'on est, d'action en tant que citoyen et pas simplement en tant qu'individu qui est pris dans son environnement culturel, religieux ou social immédiat. C'est là que se situe la perte de sens, dans l'absence d'espace public et de grandes transformations à mener ensemble. Comme déjà évoqué, je suis convaincu que ce qui va redonner du sens à la république, aux espaces communs qui nous dépassent, c'est la transformation écologique. Pour qu'une république existe, il faut qu'il y ait une perspective tragique, il faut qu'il y ait un risque qui nous oblige à sortir de nous-mêmes pour pouvoir lui répondre ensemble, mais il faut qu'il y ait un récit. Retrouver l'agriculture dans les pourtours des villes, manger des aliments que l'on connaît, produits près de chez nous sans produits chimiques, cela a quelque chose de réjouissant. Si l'on arrive à faire cela à l'échelle d'une nation entière, à opter pour ce savant mélange de tragédie et de satisfaction, je crois que l'on parviendra à redonner du sens à l'idée de république.

**On s'est rendu compte que l'écologie, l'humanisme et la santé étaient circulaires. Cette pandémie nous a appris qu'effectivement, tout est lié.**

Bien sûr ! Et ce que je trouve très enthousiasmant, avec ce qui nous attend dans le futur, c'est que l'on va revenir aux sources de l'humanisme, et qu'il va également être redéfini. L'humanisme européen a incarné la solitude extraordinaire de l'homme qui remplace Dieu. L'homme, face à la création, s'est senti maître et possesseur de l'ensemble du monde et de la nature. Il a entretenu un rapport illimité au monde. Il est grand temps de redéfinir l'humanisme, de le faire renouer avec la solidarité humaine, en intégrant les limites et un rapport au monde vivant qu'on habite. On a l'impression que les principes sur lesquels repose notre civilisation sont branlants, dangereux et en danger. Cela semble à la fois effrayant et extraordinaire. La jeune génération a en main le stylo pour écrire un nouveau rapport au monde, un nouvel humanisme, et c'est pour cette raison qu'il faut dépasser la petitesse du débat politique traditionnel et se dire que l'on a devant nous une grande aventure collective. 



Retrouvez l'entièreté de l'entretien avec Raphaël Glucksmann dans l'émission du 3 octobre présentée par Catherine Haxhe, en podcast sur [www.laicite.be/libresensemble](http://www.laicite.be/libresensemble)

# Démocratie : faillible, mais perfectible





Les dernières études et faits probants qui portent sur l'état de nos démocraties sont quelque peu affolants. Attrait croissant pour des leaders forts, délitement des composantes de l'État de droit, prolifération des démocraties illibérales, multiplication de dirigeants fantasques et peu soucieux de la sauvegarde des droits fondamentaux: autant d'éléments préoccupants qui alimentent cette problématique et menacent de faire vaciller «le moins mauvais de tous les systèmes politiques». Poussant dans les interstices des failles de nos démocraties, les mouvements identitaires et l'extrême droite constituent également d'autres dangers à ne pas sous-estimer. La pandémie et les autres grosses crises sociétales ont également pris la mauvaise habitude de s'y attaquer. Bref, nos démocraties ont du souci à se faire.

En quête d'un nouveau souffle, leur force réside néanmoins dans leurs structures mêmes qui poussent à l'auto-réflexion et à la créativité pour inventer des chemins inédits qui nous permettraient de préserver ce que nous avons de plus cher: nos libertés et le respect des droits humains. Mais pour y parvenir, il est urgent d'agir et de réagir lorsque ces derniers sont menacés ou qu'ils ne sont plus appréciés à leur juste valeur.

Les temps changent, tout comme les défis. Adaptons et renouvelons les outils démocratiques nécessaires pour rebondir face aux nouveaux enjeux qui nous taraudent. Car aussi fragile et imparfaite soit-elle, la démocratie demeure malgré tout le meilleur des systèmes politiques, applicable à large échelle. (se)

# Un mot galvaudé mais pas vide de sens

---

Le terme «démocratie» fait partie de ces noms communs que nous entendons tous les jours. C'est un «mot-clé» ou «mot-formule»<sup>1</sup>, mais l'utilisons-nous toujours à bon escient ? Et surtout, en comprenons-nous bien la signification ?

---

Par François Debras  
Maître de conférences - Université de Liège

---

Il ponctue les discours et les débats politiques, journalistiques ou citoyens. Il est employé pour vanter ou critiquer la nature ou les actes d'une personne, d'une organisation ou d'une institution. Le terme «démocratie» peut être mobilisé comme une arme pour attaquer un adversaire ou comme un bouclier pour se défendre face à une accusation. Il écarte également toute forme d'opposition. Qui, aujourd'hui, oserait se présenter ouvertement comme antidémocratique ? C'est un gage de vertu, un symbole, faisant de tout ce qui s'en éloignerait une déviance ou un dysfonctionnement. Pourtant, saisissons-nous vraiment le sens du terme «démocratie» ? L'appréhendons-nous tous de la même manière ? A-t-il la même signification dans notre esprit que dans celui de notre voisin ? Pour nos parents et pour nos enfants ? Renvoie-t-il aux mêmes représentations quand il est employé, en Belgique, par Tom Van Grieken, président du Vlaams Belang, ou par Peter Mertens, président du Parti du Travail

de Belgique ? En France par Marine Le Pen, présidente du Rassemblement national, ou par Jean-Luc Mélenchon, président de la France Insoumise ? À droite comme à gauche, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche, tous mobilisent le terme, tous se proclament démocrates et tous font de la démocratie leur projet. Mais partagent-ils la même conception de la démocratie ?

## Une histoire de représentations

En dehors du champ politique, le terme se retrouve aussi accolé au milieu culturel, éducatif, entrepreneurial : démocratiser le savoir, les livres, l'école, le monde de l'entreprise, les transports en commun... Si l'orthographe est toujours la même pour tous et si nous produisons tous les mêmes sons pour la désigner, ses signifiés, eux, varient. Pouvoir au peuple ? Élection ? Parlement ? Ou plutôt des valeurs ? Liberté ? Égalité ? Droits humains ? Indépendance ? Esprit critique ? Si nous n'appréhendons pas tous le

<sup>1</sup> Alice Krieg-Planque, *La notion de formule en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

terme de manière identique, comment pouvons-nous en débattre ? Comment nous mettre d'accord sur ce qu'est ou devrait être la démocratie ? Vivons-nous en démocratie ? Quel projet démocratique pour demain ? L'ambition n'est pas ici de proposer «la meilleure» définition de la démocratie mais d'exposer des pensées et réflexions liées à celle-ci.

Examinons la diversité des approches, tâchons de les comprendre pour pouvoir, ensemble, en discuter. Sur une note plus légère, lors de notre prochain repas de famille ou entre amis, plutôt que de nous écharper pour savoir si le pass sanitaire ou les Gilets jaunes sont ou non démocratiques, essayons plutôt d'expliquer notre représentation de ce terme. Ensuite, après avoir posé les bases de notre compréhension et de notre discussion, échangeons sereinement sur les critères proposés. Plutôt que de nous présenter comme démocratiques face aux antidémocratiques, mobilisons, expliquons et agissons, non pas au nom d'un mot, mais des éléments qui, selon nous, le structurent et le définissent. Pour nous aider, trois approches coexistent : la démocratie comme régime, comme société et comme outils.

### **Le meilleur des régimes ?**

Premièrement, la «démocratie» est un régime qui a connu, historiquement, deux formes : directe et représentative. La démocratie renvoie au pouvoir au peuple. Elle est née à Athènes durant l'Antiquité, en -507 avant Jésus-Christ. Mais n'idéa-

lisons pas le passé. Si le pouvoir est détenu par le peuple, dans les faits, à l'époque, seuls 10 % des individus sont des citoyens et rien qu'une partie d'entre eux siègent au sein des institutions. Dans la Cité-État, les inégalités existent, le tirage au sort connaît ses limites et le régime démocratique ne signifie pas que tous ont la possibilité d'exercer des fonctions publiques mais que tous ceux qui s'en jugent capables le peuvent<sup>2</sup>.

Né au lendemain de la Guerre d'indépendance aux États-Unis et en France après la Révolution, le régime représentatif estime pour sa part que si le peuple est détenteur de la souveraineté, ce n'est pas à lui de l'exercer mais aux individus les plus fortunés et les plus vertueux, c'est-à-dire à ceux considérés comme les mieux à même de dégager les intérêts généraux. L'élection a pour objectif d'extraire de la foule, de ses pulsions et de son ignorance, des individus supérieurs. Notons ici que le terme «élection» possède la même racine que le mot «élite». Les pères fondateurs du régime représentatif n'hésitent d'ailleurs pas à évoquer les mérites d'une aristocratie élective<sup>3</sup>. La représentation n'est pas justifiée pour répondre à l'étendue des territoires ou à l'in incapacité physique de rassembler tous les citoyens au sein d'une même assemblée. Au contraire, le pouvoir doit être détenu par une minorité jugée supérieure. En raison de leurs appellations, démocratie directe et démocratie représentative, des confusions demeurent, et ce, bien que les régimes se construisent autour d'idéaux fondamentalement différents<sup>4</sup>.

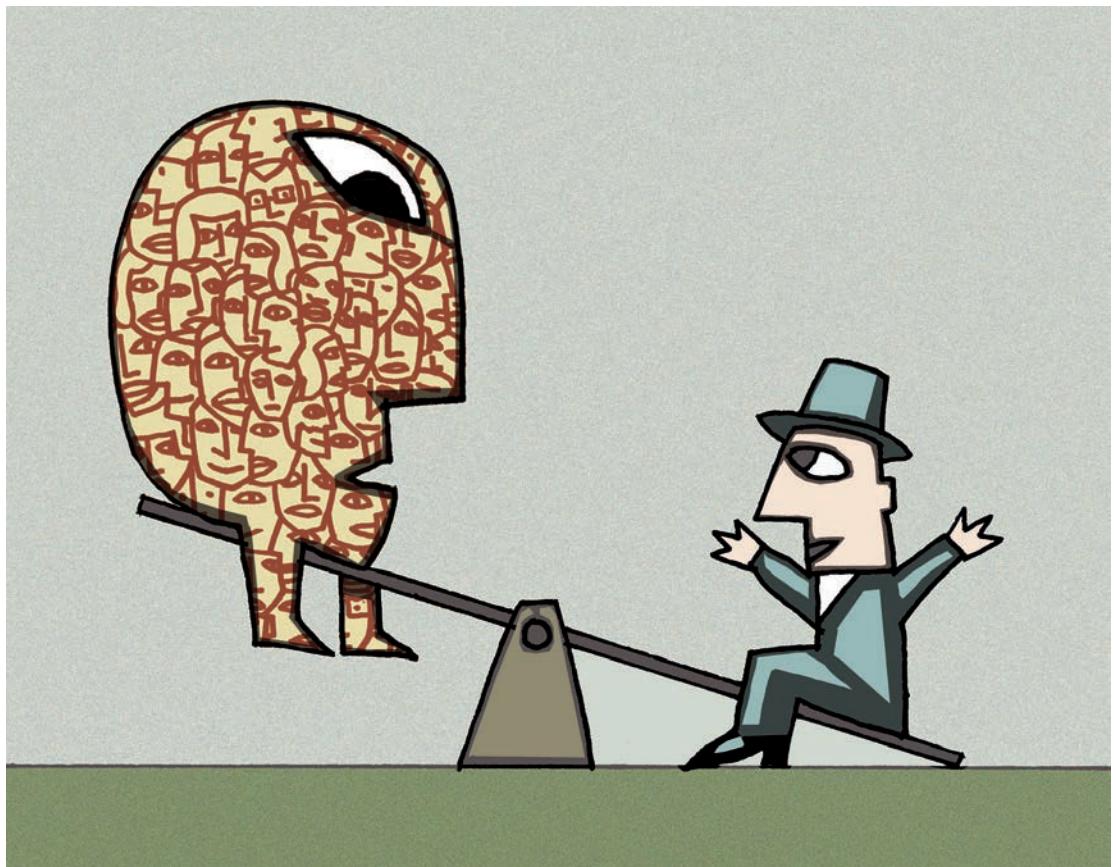
2 Yves Sintomer,  
*Petite histoire de l'expérimentation démocratique*.

*Tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte, 2011.

3 Francis Dupuis-Déri Francis,  
*Démocratie*.

*Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 2013.

4 Bernard Manin,  
*Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 2008.



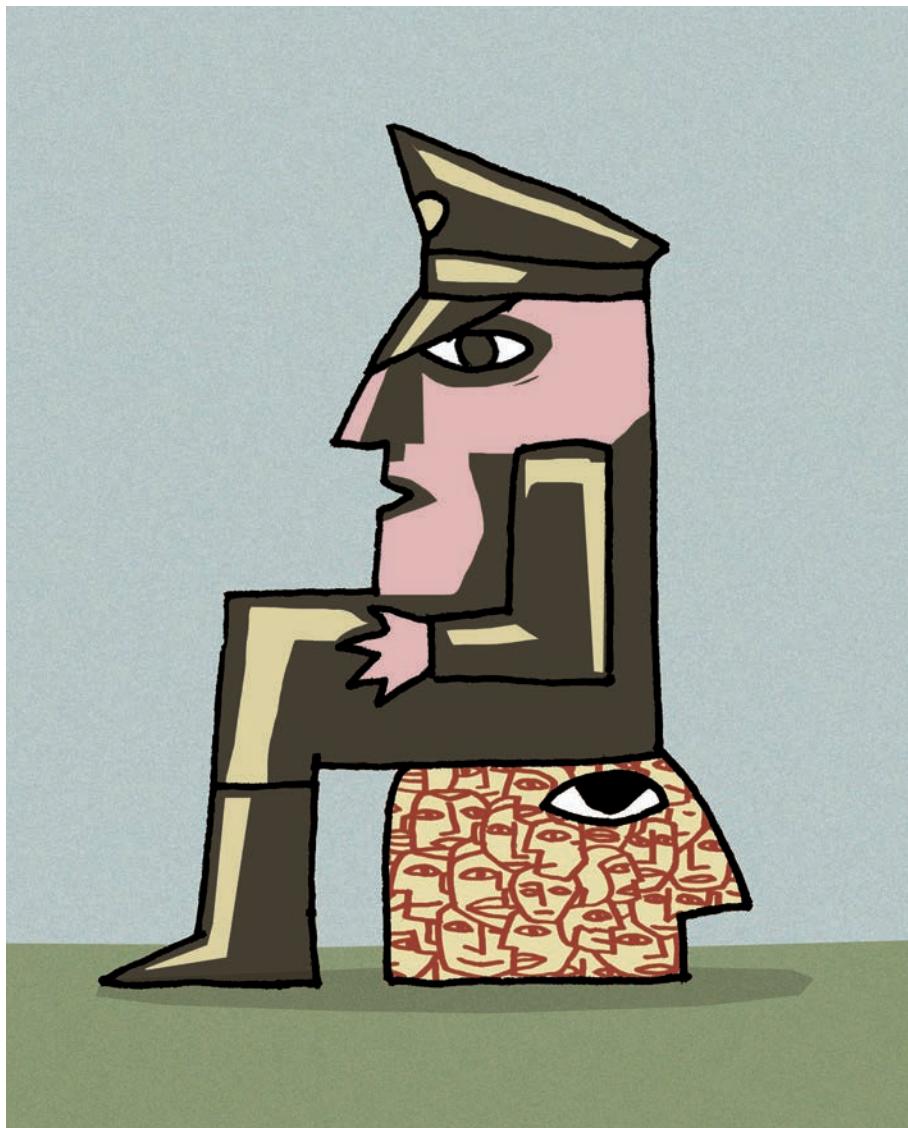
### Le fondement de notre société

Deuxièmement, la «démocratie» est une forme de société qui se fonde sur des valeurs. L'approche libérale soutient qu'elle se structure autour des notions d'égalité et de liberté. La démocratie renvoie à la cohésion sociale, à la distinction entre le privé et le public mais aussi à la limitation du pouvoir étatique au nom des libertés individuelles. Pour certains, la lutte en faveur de la démocratie va de pair avec la reconnaissance et la défense des droits humains<sup>5</sup>. L'approche autonomiste voit dans la démocratie une société

fondée sur l'indépendance d'esprit, la critique et l'émancipation à la fois individuelle et collective. Les individus et la société sont les maîtres de leur destin. Ce dernier ne devrait pas être imposé par un texte sacré ou une parole prophétique. En cas de non-respect de certaines valeurs, la démocratie peut également renvoyer à la désobéissance civile. Au nom de la morale et de la justice, le peuple doit s'opposer à l'État quand celui-ci ne respecte plus la souveraineté populaire. Chacun peut faire entendre sa voix, garantissant ainsi l'égalité entre tous les membres de la communauté<sup>6</sup>.

5 Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

6 Sandra Laugier, «La désobéissance comme principe de la démocratie», dans *Pouvoirs*, n° 155, 2015.



Pour sa part, l'approche pluraliste souligne la présence de minorités, qu'elles soient sociales, culturelles, ethniques, religieuses... La société doit laisser la place à des partis, des organisations, des mouvements et des idéologies différentes, chacun présentant ses projets et ses aspirations. La démocratie transforme le pluralisme en débat où l'oppo-

sant n'est pas un ennemi mais un concurrent<sup>7</sup>.

### Des outils de gouvernance

Troisièmement, la «démocratie» est un ensemble d'outils. L'organisation de la société rend inévitable toute division entre une majorité de gouvernés et une minorité de gou-

<sup>7</sup> Chantal Mouffe, *Le paradoxe démocratique*, Beaux-Arts de Paris Éditions, 2016.

vernants. Et pourtant, ce n'est pas parce que nous sommes dirigés par une minorité que nous ne vivons pas en démocratie<sup>8</sup>. Plutôt que de nous poser la question de savoir comment éviter d'être gouverné, ne devrions-nous pas nous demander comment être gouvernés ? L'objectif est alors de lier la minorité à la majorité grâce à des outils qualifiés de démocratiques. La démocratie participative entend ainsi mettre en place des actions citoyennes individuelles et collectives susceptibles d'exercer une influence sur les décisions des gouvernants. Le budget participatif, le débat public, le jury citoyen... autant d'exemples d'outils démocratiques<sup>9</sup>. La démocratie délibérative souligne l'importance d'une décision politique élaborée à partir d'un processus inclusif et équitable auquel les citoyens contribuent. La prise de décision est définie par des échanges entre les politiques, les représentants d'organisation, les experts et les citoyens. La volonté collective n'est pas la somme des volontés individuelles mais la résultante d'une confrontation des arguments en vue de concevoir un projet commun et partagé<sup>10</sup>. La démocratie continue, ou démocratie d'appropriation, avance que l'action citoyenne ne se réduit pas au seul moment du vote tous les deux, trois ou quatre ans. Les dirigeants doivent dynamiser la vie politique<sup>11</sup>. Il peut s'agir de référendum, d'initiative ou encore, comme aux États-Unis, du *recall*. La démocratie Internet nourrit aussi de nombreux espoirs : délibération élargie, auto-organisation, transnationalisme, liberté de parole, gra-

tuité... Mais Internet n'est pas non plus dépourvu d'inégalité. Sur la Toile, il n'y a pas de place pour les silencieux et les passifs<sup>12</sup>. Sur Internet, il n'y a également pas de rareté des ressources à gérer et à organiser. De plus, quelle est la place du droit à l'oubli ou à l'anonymat ?

### Le Graal des démocrates

La démocratie est-elle un régime ? Une société ? Des outils ? N'existe-t-elle pas parce qu'elle est constamment interrogée, débattue, critiquée, adaptée ou repensée ? Et si, finalement, après toutes ces considérations, la démocratie n'existe-t-elle tout simplement pas ? Si c'était une utopie ? Si ses propres exigences ; impossibles à satisfaire, la rendait inatteignable ? Pour répondre à cette ultime question, reprenons l'apologue imaginé par Gaetano Mosca pour penser la démocratie : « Avant de mourir, un vieil homme confia à ses fils qu'un trésor était enfoui dans le champ de leurs ancêtres. Ils en retournèrent ainsi toute la terre : ils ne trouvèrent pas de trésor mais augmentèrent considérablement la fertilité du terrain. »<sup>13</sup>

Et si la démocratie était elle aussi un trésor ? Et si c'était en travaillant jour après jour à sa mise en place, en réfléchissant continuellement à ses composantes et à ses fondements, en nous battant pour elle envers et contre tout que nous pouvions un jour espérer la découvrir ? Et si elle demeurait introuvable, les démocrates, eux, seraient déjà bel et bien là... 

8 Giovanni Sartori, *Théorie de la démocratie*, Paris, Armand Colin, 1973.

9 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008.

10 Bernard Manin, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », dans *Le Débat*, n°33, 1985.

11 Dominique Rousseau, « La démocratie continue. Espace public et juge constitutionnel », dans *Le Débat*, n°96, 1997.

12 Dominique Cardon, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.

13 Gaetano Mosca, *Partiti e sindacati nella crisi del regime parlamentare*, Roma, Laterza, 1949, p.35.

# Au bonheur des fausses démocraties

Les «autocraties électoralles» sont de plus en plus nombreuses, selon le Varieties of Democracy Institute (V-Dem). Cet oxymore alerte sur la perte de puissance des démocraties libérales un peu partout sur la planète. Gare aux piétres copies.

Par Achille Verne  
Journaliste

Les autocraties se portent de mieux en mieux. Elles sont même devenues «virales» en 2020, affirme le V-Dem. C'est la conclusion principale du rapport délivré par ce réseau de chercheurs basé à l'Université de Gothenburg, en Suède. L'étude repose sur les informations que font remonter quelque 3 000 experts dispersés de par le monde.

Quelques chiffres: en tout, 34 % de la population vit là où se développe dangereusement l'autocratie (contre 6 % il y a dix ans); les 87 États classés par V-Dem comme «autocraties électoralles ou fermées» représentent 68 % des habitants de la planète (contre 48 % il y a dix ans). «La forte augmentation de la proportion de la population vivant dans les autocraties doit être liée au fait que l'Inde, qui abrite 1,33 milliard de personnes, a viré à une autocratie électorale», explique V-Dem. Qui conclut: «Toutes les régions du monde sont affectées par le déclin des démocraties libérales.»

## Sur la planche savonneuse de l'autocratie

Le déclin démocratique n'est pas réservé aux seules républiques bananières ou démocraties illibérales. Des États dont la voix compte sur le plan international sont sur la planche savonneuse de l'autocratie, toujours selon V-Dem. La Pologne, la Hongrie, la Turquie, le Brésil, l'Inde... Les régions les plus touchées sont situées en Europe orientale, en Asie-Pacifique, en Asie centrale, ainsi qu'en Amérique latine. Même l'île Maurice, réputée être un élève exemplaire de la classe démocratique, est en net recul. Au total, près de 25 États sont aujourd'hui en déclin démocratique.

Concrètement, comment cela se traduit-il? La glissade vers l'autocratie commence bien souvent par des attaques perpétrées par les gouvernements en place contre les médias et la société civile, par la propagation de *fake news*, le fait de discréditer des opposants, la sape des institutions. Chaque

pays a évidemment sa propre histoire. Mais il est clair pour V-Dem que la pandémie de coronavirus constitue un terreau fertile pour les autorités à l'échelle mondiale. Des médias qui critiquent les mesures anti-Covid sont muselés, des populations mises sous pression.

Ainsi, l'Inde ne serait plus «la plus grande démocratie du monde». Harcèlement des journalistes couvrant la pandémie, abandon de millions de travailleurs migrants durant le confinement, désignation de «boucs émissaires» parmi les musulmans, poursuites des opposants... Et cela, bien que le Premier ministre nationaliste hindou Narendra Modi ait récemment réaffirmé l'engagement de son pays en faveur de la démocratie lors de l'Assemblée générale des Nations unies.

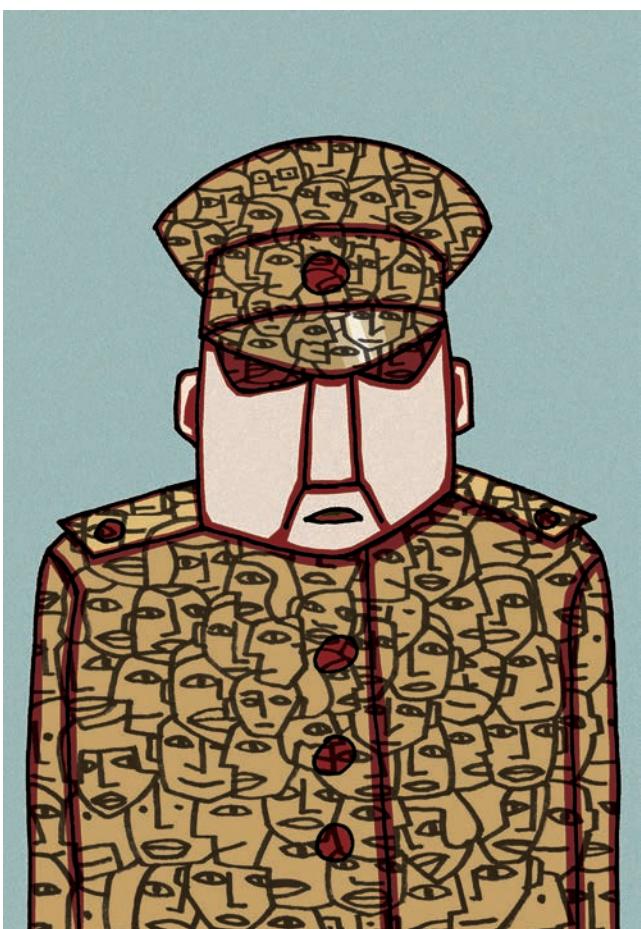
### Autocraties électoralles, quèsaco ?

L'originalité de l'étude produite par V-Dem consiste à identifier des «autoraties électoralles», un bel oxymore qui veut alerter sur le fait que l'organisation d'élections n'est pas nécessairement synonyme de fonctionnement démocratique au quotidien. Chaque victoire électorale du Hongrois Viktor Orbán s'est ainsi accompagnée d'un corsetage supplémentaire des institutions, de la presse et de la société civile. Trump aux États-Unis, Bolsonaro au Brésil, Erdogan en Turquie, etc.: les détournements de démocratie se sont fait légion ces dernières années.

Un peu partout sur la planète, la démocratie est en plein trip régressif. Gilles Yabi, le fondateur du *think tank* Wathi,

estime que «le monde est encore plus démocratique qu'il ne l'était dans les années 1970 et 1980», mais que «le déclin mondial de la démocratie libérale a été brutal au cours des dix dernières années et il se poursuit».

À chacun son lexique. Autoraties électoralles, illibérales... S'agissant de l'Inde, l'hebdomadaire britannique *The Economist* évoque pour sa part une démocratie «imparfaite», estimant que le gouvernement Modi «a introduit un élément religieux dans la conceptualisation de la citoyenneté



indienne» en contradiction avec la laïcité inscrite dans la Constitution.

### «Nécessité téléologique»

Question: ces glissades autocratiques étaient-elles prévisibles? En 1991, dans *La troisième vague*, l'Américain Samuel P. Huntington voyait dans la chute du mur de Berlin l'accélérateur d'une troisième vague démocratique commencée en 1974 avec la fin de la dictature de Salazar au Portugal. L'URSS venait de s'effondrer comme un château de cartes, ses anciennes républiques avaient déclaré leur indépendance et la démocratie représentative gagnait en puissance. La fête aurait été presque complète si la dislocation de la Yougoslavie n'avait été à l'origine de sales guerres longtemps retenues.

Dans un article récent paru dans *La Vie politique*, le politologue français Alexandre Escudier rappelle que l'intellectuel américain Francis Fukuyama vit autrefois «dans cette évolution une quasi-nécessité téléologique: sans alternative viable possible, le bien-fondé principe du libéralisme politique advenant historiquement enfin à lui-même sous la forme, organisationnelle, du gouvernement représentatif et, normative, du constitutionnalisme des droits subjectifs».

Encore faut-il que les nouvelles démocraties soient consolidées. Ce qui fut le cas en Europe centrale et orientale, en tout cas partiellement. La chute du Mur a conduit à la réunification allemande, qui a elle-même mené au Grand Élargissement de l'Union européenne. Treize États sont venus

s'ajouter au fil des années au club né des suites du Traité de Rome de 1957, dont une majorité d'anciens satellites de Moscou.

Mais cet état de grâce a été menacé dès le début. Il était clair dès avant l'élargissement de l'UE que certains pays – dont la Pologne et la Hongrie – lorgnaient davantage l'OTAN que l'Europe unie, car leur priorité était surtout d'éviter le retour des chars russes. L'adhésion à l'UE et à ses valeurs démocratiques ne venait qu'au second rang de leurs priorités. À cette époque, plusieurs ONG et institutions avaient mis en garde contre ce défaut de conviction européenne.

### La notion polonaise du droit européen

Les années suivantes allaient confirmer en partie ces appréhensions. L'arrivée au pouvoir des Kaczynski en Pologne et de Viktor Orbán en Hongrie a conduit au corsetage de la démocratie libérale. La Hongrie a été en 2018, après la Pologne en 2017, le deuxième pays de l'UE à être visé par la procédure donnant la possibilité de sanctionner un État qui ne respecterait pas les valeurs fondatrices de l'UE (article 7). Aujourd'hui, c'est la remise en question de la primauté du droit européen par Varsovie qui chamboule l'UE où grandit le spectre d'un «Polexit».

Dans cette saga, un fait a particulièrement marqué les observateurs de la démocratie: le divorce douloureux entre le Parti populaire européen (PPE, droite) et le Fidesz de Viktor Orbán. Pour Jacques Rupnik, cette rupture

«porte sur la question de la démocratie ou plus précisément son variant “illibéral” hongrois». Mais, s’interroge le politologue français, la question reste posée sur le plan européen: une démocratie européenne peut-elle être «illibérale»? L’UE peut-elle s’accommoder de conceptions divergentes de la démocratie? Où tracer la ligne rouge entre démocraties non libérales et régimes autoritaires invoquant la souveraineté du peuple, c'est-à-dire le fondement de la démocratie?

### Une transition à rebours

Mais au fait, c'est quoi la démocratie? Est-ce le régime mis en place par Athènes au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.? Est-ce l'héritage des Lumières, de Benjamin Constant et des révolutions libérales du XIX<sup>e</sup> siècle? Passe-t-elle nécessairement par les prescrits de l'UE?

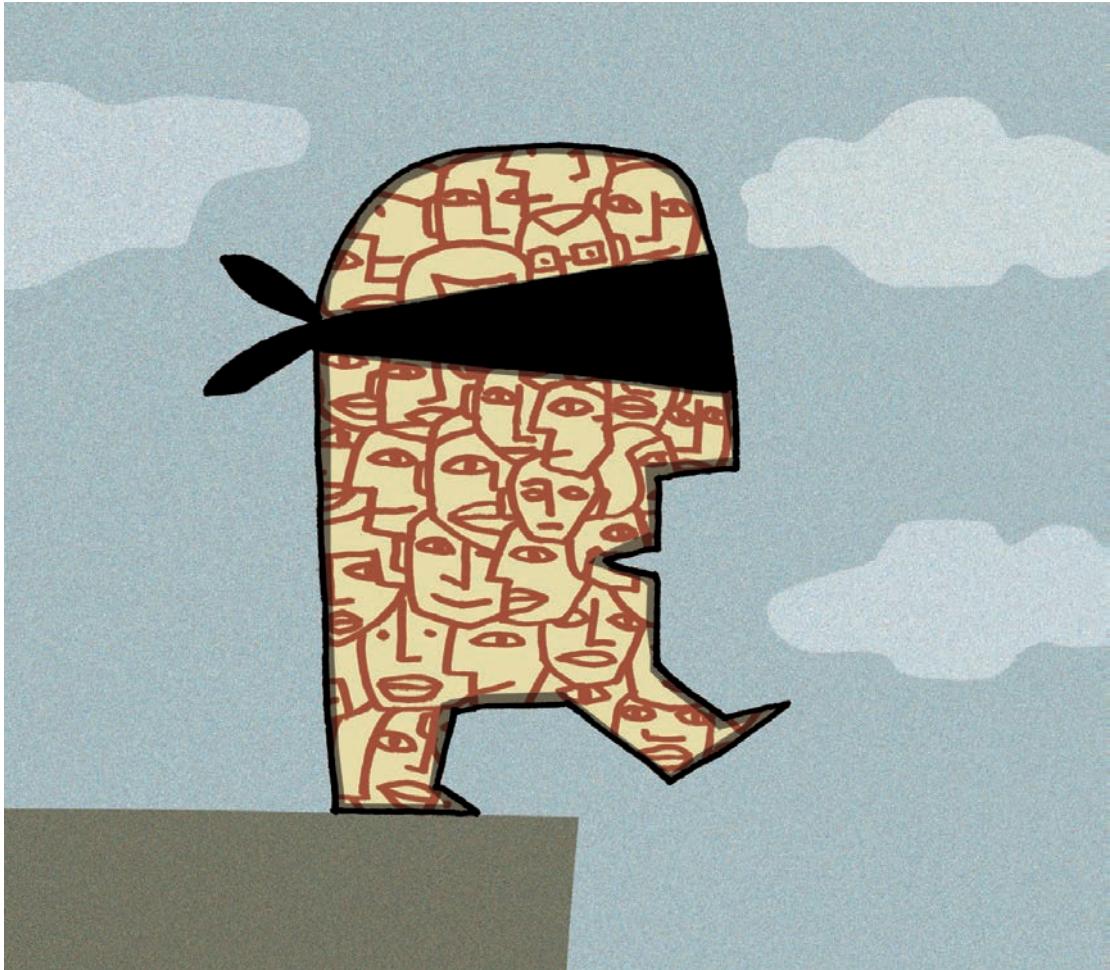
En 2003, dans *The Future of Freedom*, le journaliste américain Fareed Zakaria mettait en garde contre les démocraties mal définies, mal emmarchées. Mal emmarchées dans la mesure où certains régimes s'en tirent à bon compte en organisant des élections bancales censées les légitimer, alors que le vote n'est rien s'il ne s'appuie pas sur des libertés préalablement ancrées. Il dénonçait pour sa part la «démocratie illibérale», soit des «régimes démocratiquement élus, souvent réélus ou renforcés par des référendums qui ignorent les limites constitutionnelles de leur pouvoir et privent leurs citoyens de leurs droits et libertés fondamentaux».

Aujourd’hui, avance Jacques Rupnik, le débat autour de la «démocra-

### Où tracer la ligne rouge entre démocraties non libérales et régimes autoritaires invoquant la souveraineté du peuple, c'est-à-dire le fondement de la démocratie?

tie illibérale est différent et renvoie à une régression ou, si l'on préfère, une transition à rebours de la démocratie consolidée dans des pays qui, ayant rejoint l'UE il y a presque vingt ans, évoluent désormais vers de nouvelles formes d'autoritarisme». Pour le politologue allemand Jan-Werner Müller, la «démocratie illibérale ne serait qu'un habillage de l'autoritarisme, volontiers repassé». De quoi donner des arguments à ceux qui demandent des comptes, dans les protestations de rue comme dans l'action violente. Le terroriste des uns devient alors le résistant des autres...

Mais les autocrates ont plus d'un tour dans leur sac. En fin renard, Viktor Orbán a détourné le concept de Fareed Zakaria à son avantage. «Une démocratie n'est pas nécessairement libérale», dit-il. «Ce n'est pas parce que quelque chose n'est pas libéral qu'il n'est pas démocratique.» En jouant sur la sémantique, Orbán aboutit à rejeter la conception libérale du régime politique fondé sur l'État de droit, la liberté de la presse et l'autonomie de la société civile. Il nie ainsi ouvertement les règles du club européen dans lequel évolue son pays.



Terminons par cette assertion de V-Dem : la pandémie a porté un coup supplémentaire à la vie démocratique. Presque partout, les pouvoirs en place ont limité les libertés individuelles au nom de la lutte contre le virus. Question : et s'ils en profitaient pour ne pas les rendre – en tout ou en partie – une fois le retour à la normale acté ?

Dans leur récent ouvrage *Dans l'œil de la pandémie*, Pierre-Joseph Laurent et Jacinthe Mazzocchetti font l'inventaire des différentes

actions prises par les démocraties en Europe et dans le monde pour contrer la pandémie. Ils concluent : « La finalité et la survie de la démocratie sociale sont posées, d'autant plus que les technologies de l'information possédées par quelques multinationales ont conduit à une autre gouvernance, par d'autres manières de conduire les opinions. »

On le voit, même les « vraies » démocraties libérales – et ceux qui les défendent – ont du mouron à se faire. 

# Le sens politique de la désobéissance

---

Depuis quelques années, les appels à la désobéissance civile prolifèrent dans l'espace public démocratique. On l'a observé à l'occasion des mobilisations pour l'urgence climatique, contre l'évasion fiscale ou contre les investissements des industries fossiles. Mais également lors des manifestations des Gilets jaunes ou celles contre les politiques sanitaires de lutte contre l'épidémie de Sars-CoV-2 – en particulier le refus de la vaccination et du pass sanitaire.

---

Par Sandra Laugier, professeure de philosophie  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
et Albert Ogien, directeur de recherche émérite  
CNRS - CEMS-EHESS

---

Dans le cas du mouvement des Gilets jaunes et, plus récemment, de la contestation de certaines mesures sanitaires liées à la pandémie, l'invocation de la désobéissance a réveillé le spectre de la sédition, voire la crainte d'une destruction des institutions de la démocratie. Ces appels donnent une actualité nouvelle à une question ancienne : le rapport entre désobéissance civile et démocratie est-il antinomique ou complémentaire ? Essayons de clarifier les termes de cette question.

## La démocratie comme régime et forme de vie

La démocratie est un concept à deux faces. Il nomme, d'un côté, un type de régime politique, fondé sur l'élection, l'alternance, la séparation des pouvoirs et le respect des libertés individuelles ;

de l'autre, une forme de vie, c'est-à-dire un ordre de relations sociales délivré de toute trace de domination, de classe, de genre, d'origine ou de compétence et dans lequel le point de vue de chacun et de chacune compte autant que celui de n'importe quel autre. Envisagée sous cet angle, l'idée de démocratie affirme la légitimité d'un principe : le respect inconditionnel de l'égalité de tous et toutes dans l'ensemble des sphères de la vie sociale. C'est à partir de cette conception de la dualité constitutive du concept de démocratie qu'il faut considérer la place que tient la désobéissance civile dans les pratiques politiques qui prévalent dans les démocraties représentatives contemporaines.

Dans ce type de régime, le site du politique ne se trouve pas exclusivement

dans ce champ clos de «la» politique défini par la conquête du pouvoir, le travail des partis, la compétition électorale, la confrontation des programmes et l'organisation de l'administration de l'État. Il se trouve également dans les formes d'action qui se développent hors des institutions officielles de la représentation et sont mises en œuvre par des citoyens ordinaires qui s'associent pour agir en politique. L'une de ces formes d'action est la désobéissance civile. Ce qui la caractérise est qu'elle est utilisée en dernier recours, une fois épousées toutes les autres possibilités d'exprimer et d'obtenir la remise en cause d'une obligation légale ou réglementaire jugée injuste ou indigne au regard des droits humains ou de l'égalité. Comme toutes les autres manifestations d'activisme politique des citoyens, la désobéissance civile se heurte à la réaction déterminée des détenteurs du pouvoir que l'idée de voir leurs prérogatives rognées inquiète et affole – jusqu'à la hantise de le perdre et la décision de tout faire pour l'empêcher. C'est à ce titre que la désobéissance civile est présentée comme un danger pour la démocratie. Mais est-ce vraiment le cas ?

En matière politique, la désobéissance peut faire référence soit à une attitude théorique, soit à un acte de rupture destiné à marquer le public. Dans la première situation, désobéir consiste à refuser de se plier à une injonction émanant d'une autorité afin d'affirmer son autonomie en le faisant. Dans la seconde, désobéir revient à employer un mode de protestation qui s'est construit un pedigree historique

dans les luttes contre la domination coloniale, la ségrégation raciale, la guerre d'Algérie ou celle du Viêt Nam; ou pour les droits civiques, le droit à l'avortement ou la dépénalisation de l'homosexualité.

### **Une forme d'action politique exigeante**

Pour être reconnu comme forme d'action politique, un refus de remplir un article de loi ou de règlement doit être exprimé en suivant une série d'instructions: il doit être annoncé publiquement en nom propre, mais à plusieurs et en affichant la non-violence, et il convient en même temps de spécifier en quoi l'obligation faite bafoue un droit élémentaire et de fonder cette revendication sur l'invocation d'un principe supérieur à la légalité (égalité, justice, solidarité, dignité). Et ce n'est pas tout: il faut encore et surtout que ce refus fasse l'objet d'une action en justice (civile ou administrative) de la part de l'institution défie afin qu'un procès ou un jugement soit l'occasion de rouvrir un débat public sur la légitimité de l'obligation contestée et que l'éventuelle sanction suscite des réactions d'adhésion à la cause défendue par ceux et celles qui ont refusé de s'y soumettre. Cette suite d'actions écarte donc toute idée d'anonymat: s'opposer à un ordre ou une législation en son for intérieur ou sans que personne le sache est certes un acte courageux ou héroïque, mais ne répond pas aux critères de la désobéissance civile *stricto sensu*. Et on peut ajouter qu'on ne connaît pas de désobéissants dans un régime totalitaire, mais des dissidents, des clandestins ou des résistants.

En somme, quatre traits définissent la désobéissance civile comme forme d'action politique. Le premier est la responsabilité individuelle. Le second est l'adéquation du geste à son objet: le refus d'obtempérer doit ostensiblement servir un but politique qui peut être décrit et raisonnablement être atteint en utilisant le moyen de la désobéissance. Refuser pour refuser passerait vite pour une intransigeance ou une inflexibilité excessive, une obstination pathologique, voire de la paranoïa ou de la folie. Le troisième trait de l'acte de désobéissance civile est la nécessité d'exposer publiquement le motif qui justifie le refus de respecter une obligation légale. Le quatrième est la reconnaissance de la légitimité de ce motif. Dans un régime démocratique, la désobéissance civile

n'est qu'une forme d'action politique parmi de multiples autres: élections, opposition partisane, luttes syndicales, manifestations, grèves, activisme associatif, collectifs, incivisme, boycotts, occupations, émeutes, etc. Elle n'est donc utilisée que lorsque certaines circonstances sont réunies pour le faire.

### Un élément constitutif de la démocratie

Il est possible de désapprouver la désobéissance civile pour des raisons de justice (se soustraire à la loi commune est une option inacceptable), de légitimité (les intérêts des individus ne peuvent pas prévaloir sur ceux de la collectivité), de stabilité (l'État ne doit pas céder à ceux qui le contestent





frontalement) ou d'efficacité (désobéir à une loi ne s'attaque pas aux structures mêmes de la domination et ne produit, au mieux, que des changements superficiels). Rien n'interdit pourtant de dire qu'elle est un élément constitutif de la démocratie. Et cela pour quatre raisons au moins : les actes de désobéissance civile sont non violents et affirment la primauté du droit dans la résolution des conflits ; ceux et celles qui emploient cette forme d'action se contentent de faire entendre une revendication dont la légitimité est soumise au débat public, puis au jugement de la justice dont les arrêts, lorsqu'ils émanent d'institutions réellement indépendantes, sont respectés, qu'ils soient positifs ou négatifs ; ces revendications sont toujours fondées sur une certaine idée de l'égalité et de la dignité ; et elles portent l'exigence d'un accroissement des droits et des libertés des citoyens. On ne voit rien là qui viendrait menacer les principes fondamentaux de la démocratie. C'est d'ailleurs tout le contraire, puisque la désobéissance civile donne leur pleine force à ces principes en les réactualisant sans cesse.

Quelles que soient les modalités sous lesquelles elle se manifeste, la désobéissance civile a les mêmes vertus. La première est de faire vivre le débat public en laissant ouverte une question d'intérêt général qui semble avoir été résolue par une loi bien que le caractère injuste ou indigne de certaines dispositions continue à alimenter une opposition. La seconde est de faire émerger des questions d'intérêt général ignorées ou mises

sous le bûcheau en les faisant advenir au rang de problème public qu'il faut résoudre. La troisième est de rappeler les citoyens à la nécessité d'exercer leur vigilance vis-à-vis des pouvoirs publics ou privés et de maintenir une certaine obstination dans la résistance à tout ce qui réduit et étouffe leur droit de contrôle sur les décisions qu'ils prennent. Ces trois vertus permettent d'affirmer que la désobéissance civile entretient le processus de production continue de la démocratie.

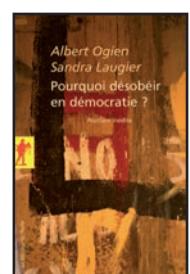
### À l'épreuve de la pandémie

Occuper des places ou des ronds-points, envahir des banques et y dérober des sièges, décrocher des portraits d'un président de la République, ne pas porter de masque dans les transports en commun, servir des repas ou organiser des fêtes de façon clandestine, défier le couvre-feu sont certes des conduites interdites par la loi, mais leur illégalité n'en fait pas des actes de désobéissance civile pour autant. Pour quelle raison ?

Refuser «pour soi-même» les règles du confinement ou le port du masque ne revient en rien à améliorer le sort ou les libertés des autres, même lorsque l'on prétend parler en leur nom. Réclamer le droit de se soustraire aux mesures d'urgence sanitaire, comme les opposants au vaccin ou au pass sanitaire le font, est même tout l'inverse de la désobéissance civile: c'est une affirmation claire du mépris de la vie d'autrui et de son droit à ne pas être infecté. Ici, désobéir à la loi n'est pas un dévoilement de son caractère

injuste. C'est se présenter comme étant la seule personne (ou le seul groupe) qui compte, et au contraire «menacer» les autres.

Les obligations que la majorité des gouvernements de la planète se sont résolus à prendre pour contrer la pandémie (confinement, quarantaine, gestes barrières, fermeture d'établissements, restriction de la liberté de mouvement, pressions pour la vaccination, instauration du pass sanitaire, etc.) sont justifiées par des raisons de santé publique. La contrainte que le virus impose n'est pas uniquement dictée par un pouvoir malfaisant – même si les gouvernements ont souvent aggravé les choses par leur incurie, leurs calculs à la petite semaine et leur incapacité à reconnaître leurs erreurs. Cette contrainte est contenue dans les propriétés d'un agent infectieux dont rien ne semble pouvoir freiner la circulation et dont on peut redouter la dangerosité. Dans ces conditions, faire acte de désobéissance civile reviendrait à exiger un droit «pour tous» à risquer la mort en s'exposant volontairement au virus et à le diffuser autour de soi. Même si la réticence à la vaccination persiste, peu de gens semblent près d'accepter la légitimité d'un tel droit et d'exiger son instauration. C'est sans doute qu'il contrevient à ce dont l'idée de démocratie porte la promesse: le droit de vivre dans une société dans l'égalité, la justice et la dignité. C'est sans doute pour cette raison que le refus de respecter des dispositions visant à préserver la santé publique n'a pas réussi à mobiliser au-delà des cercles de convaincus de leur nuisance.



Albert Ogien et Sandra Laugier, «Pourquoi désobéir en démocratie?», Paris, La Découverte, 282pages.

# Pour une transformation radicale de la société

Porte-parole d'Attac<sup>1</sup>, voix percutante des altermondialistes, ingénierie agronome, enseignante-chercheuse en économie, militante, Aurélie Trouvé est portée par l'enjeu de mettre en place un «bloc arc-en-ciel» capable de renverser un système néolibéral en crise. Au travers d'une analyse des nouvelles formes de luttes, de l'héritage de formes de mobilisations victorieuses, il s'agit d'activer un virage écologique, sociopolitique rompant radicalement avec la logique productiviste, inégalitaire et délétère du néolibéralisme.

Par Véronique Bergen  
Écrivaine

**Pouvez-vous définir brièvement la Rainbow Coalition lancée aux États-Unis en 1969 et développer en quoi elle inspire votre projet de composer un front uni de luttes intersectionnelles ?**

La Rainbow Coalition («bloc arc-en-ciel») a été fondée à Chicago en 1969. C'est une alliance entre les Black Panthers, mouvement de libération des Noirs, et d'autres organisations de migrants pauvres, latinos et blancs. Dépassant leurs différences, ils ont lutté ensemble, sur un projet radical, face à la ségrégation raciale et sociale. C'est cette stratégie d'alliances, radicale et inclusive, dont nous pouvons nous inspirer aujourd'hui. Car un des paradoxes en France est que la faiblesse de la gauche dans les urnes est contem-

poraine d'une certaine vitalité retrouvée des mouvements sociaux et des réseaux de résistance et de solidarité. Il nous faut donc faire un saut stratégique, activer les ressorts d'une nouvelle articulation sociale et politique pour faire bloc, à la manière dont la Rainbow Coalition à la fin des années 1960 fit trembler l'ordre raciste et capitaliste aux États-Unis. Ce bloc arc-en-ciel est l'alternative dont à mon avis nous avons besoin. Un bloc social rouge-vert-jaune-multicolore, le «rouge» issu des traditions communistes et syndicales, le «vert» des mouvements écologistes, le «jaune» des insurrections populaires, le «multicolore» des luttes pour l'égalité réelle, anti-patriarcales et antiracistes. Ces couleurs ne s'additionnent pas, elles s'alimentent les unes les autres. De leur

<sup>1</sup> Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne.

juxtaposition doit naître une combinaison où chacune soutient l'autre tout en l'influencant. Ces expériences croisées apportent les ingrédients idéologiques et le savoir-faire nécessaires pour forger un nouveau projet politique.

**Alexandria Ocasio-Cortez, Greta Thunberg, les Gilets jaunes, Nuit debout, les zadistes... Quels sont les objectifs, les priorités, les ambitions concrètes de la nouvelle gauche militante ? À l'heure où la politique antisociale et anti-économique de Macron, la progression des régimes autoritaires, « carbofascistes » et liberticides mettent en péril la survie des humains et des non-humains, pouvez-vous évoquer la convergence autour de quatre enjeux fondamentaux à laquelle vous appelez ?**

La droite des riches au pouvoir et les forces néofascistes qui prospèrent dans son ombre sont le reflet de la désarticulation de notre camp. Si nous parvenons à converger sur des buts partagés et des politiques concrètes pour les atteindre, leur faiblesse apparaîtra au grand jour. Je suggère dans le livre une grille commune et quelques grandes lignes pouvant nous rassembler, à partir du travail mené dans les sphères dans lesquelles je baigne, celles des mouvements sociaux et de l'économie de gauche. Car l'unité pour l'unité n'a pas de sens. Pour emporter la conviction, le rassemblement doit réunir sur des valeurs et aspirations communes, un programme et une stratégie, faisant naître un nouvel horizon politique. Pour construire un rassemblement capable de prendre le pouvoir, il faut d'abord en définir les lignes directrices, plutôt que d'attendre une personne providentielle. La justice,

l'égalité, l'ouverture aux autres, la préférence pour la délibération collective, le désir d'un environnement sain pour chacun et pour demain, l'enchante-ment du monde naturel constituent, lorsqu'on les met bout à bout, les pré-mices sur lesquelles fonder un projet de transformation de la société clairement distinct du projet de la droite. Il nous faut partir également des besoins fonda-mentaux de la très grande majorité de la population, besoins qu'il nous faut discuter et définir démocratiquement. En attendant qu'une démocratie vivante puisse faire émerger ces besoins, j'en propose trois grands, qui me semblent englober ce pour quoi les mouvements sociaux luttent aujourd'hui: une pla-





nète vivable pour demain avec un accès égalitaire aux ressources qu'offre la nature; le droit à un emploi de qualité pour toutes et tous, un emploi qui de surcroît soit utile pour la collectivité; le respect et l'égalité entre chacune et chacun. Et pour y parvenir, je développe dans le livre trois grands leviers: la planification écologique et sociale, la relocalisation solidaire, la socialisation démocratique.

**Quels leviers stratégiques faut-il mobiliser afin de rassembler les colères, les luttes en faveur de l'émancipation ? Quelles dynamiques faisant fond sur les insurrections qui viennent de la rue, des ZAD, des ronds-points sont à même de déboulonner un système dont vous soulignez l'intrication des dimensions prédatrices, des formes de domination (néolibéralisme, productivisme, consumérisme, patriarcat, racisme, écocides, destruction environnementale, inégalités économico-sociales...) ?**

Comment l'expérience accumulée par les millions de citoyens qui ont participé aux mobilisations de ces dernières années peut-elle devenir une source de renouveau stratégique ? Les mouvements sociaux et le fin maillage social sur lequel ils s'appuient sont aujourd'hui la clé qui permettra de rouvrir l'horizon politique. Forts de notre diversité, nous devons prendre en tenaille la droite, entre radicalité et ouverture, local et global, action et intellectualité. Dans le livre, je développe chacune de ces stratégies. En outre, pour construire un bloc hégémonique, aucune lutte ne doit imposer son hégémonie. L'autonomie de chaque lutte doit être respectée. Mais cette autonomie ne doit pas être un enfermement. Forte de ses propres revendications, de sa propre culture, de ses propres militants, chacune de ces luttes peut et doit tenter des alliances, des convergences, des tentatives de recouvrement avec les autres, pour espérer constituer un bloc majoritaire. À la

convergence des dominations sous la houlette du capitalisme, nous pouvons opposer la convergence des dominés en luttes. Cette conjonction des luttes, ce n'est pas édulcorer les revendications portées par chacune, mais faire en sorte qu'elles se renforcent les unes les autres, qu'elles fassent «système» contre celui qui nous est imposé aujourd'hui. C'est donc gagner en radicalité, augmenter notre capacité à remettre en cause les racines mêmes du système. Et c'est en même temps élargir la base militante et politique en rassemblant des luttes et en se faisant l'écho d'aspirations différentes. C'est cette conjonction des luttes qui peut donner un contenu et une base large à la gauche écologique.

**Afin de ne pas être pris à revers par l'impuissance, par la défaite, afin d'oeuvrer à la mise en place d'un autre monde, les mouvements écologistes, féministes, antiracistes, les organisations associatives, les syndicats se doivent de construire un front uni, fédérant les diverses luttes, condition liminaire d'un terrassement du système en place. Vous insistez sur la «complémentarité des tactiques», le nouage d'actions directes, de désobéissance civile, de recours juridiques, de dispositifs violents ripostant à la violence étatique. Comment franchir le pas en direction d'un pouvoir politique alternatif alors que la fracture entre les mouvements sociaux et les partis politiques décrédibilisés ne cesse de s'aggraver?**

La diversité des formes d'organisation et des tactiques est un atout stratégique majeur. Face à des adversaires plus riches, plus puissants, plus forts, mieux vaut avoir plusieurs cordes à son

arc! Il n'y a pas d'actions qui seraient trop «bisounours» et d'autres trop «radicales». Il y a une grande diversité de tactiques qui doivent pouvoir s'enrichir mutuellement, pour peu que nous partagions les mêmes valeurs. Dans la pratique, cependant, mettre en musique cette pluralité n'est pas un long fleuve tranquille. À partir d'expériences que j'ai vécues dans les mouvements sociaux depuis près de vingt ans, j'attire l'attention sur ces difficultés et je tente de proposer des façons de les dépasser. Enfin, une grande difficulté qu'affrontent les mouvements sociaux est l'absence de perspective d'un pouvoir politique alternatif, qui soit à la hauteur de cette attente. Face à la catastrophe qui s'annonce, les mouvements sociaux ne peuvent y rester indifférents. Pas plus que les partis politiques qui souhaitent mener la gauche et l'écologie au pouvoir ne peuvent se payer le luxe d'ignorer ces mouvements sociaux et ce qu'ils portent. Car, sans eux, la gauche écologique ne parviendra jamais au pouvoir. Ce sont eux qui, dans les profondeurs du pays, font vaciller l'hégémonie et permettent aux forces politiques de mettre en œuvre des politiques transformatrices. On ne revitalisera pas la politique sans réanimer le politique dans les luttes sociales. Il s'agit donc de repenser les liens entre mouvements sociaux et partis politiques, avec respect de l'autonomie et de l'utilité de chacun, mais capacité de lutter ensemble. Dans le livre, j'avance également des propositions d'écosystèmes politiques d'un genre nouveau, dont le parti ne soit plus le cœur. Dans cette période extrêmement difficile qui s'annonce pour la gauche, le moment est venu d'être créatif.



Aurélie Trouvé, «Le bloc arc-en-ciel. Pour une stratégie politique radicale et inclusive», Paris, La Découverte, coll. «Petits Cahiers libres», 168 pages.

# Quelle gouvernance face à l'ingouvernable ?

La pandémie a mis en évidence les difficultés criantes à gouverner en temps de crise. Et si les questions de gouvernance n'ont pas manqué depuis le début de cette crise sanitaire, mais également lors des différentes phases critiques de gestion du terrorisme, voire des récentes inondations, les bouleversements qui pourraient résulter du changement climatique risquent d'être d'une tout autre ampleur.

Par Sandra Évrard  
Rédactrice en chef

L'importance de l'enjeu, la conscience de la jeunesse face à la crise qui pourrait nous submerger induit *de facto* une mobilisation intense de la société civile, qui influence certes les politiques, mais qui ne se retrançrit pas suffisamment dans les actes posés et l'adoption d'une gouvernance à la hauteur de la problématique. Car cet enjeu, il est tout simplement vital pour l'avenir de l'humanité et pourrait aussi, à plus court et moyen terme, avoir de nombreuses répercussions sociétales: accroissement des inégalités et de la pauvreté, augmentation du nombre de réfugiés climatiques, insécurité alimentaire, impact sanitaire, responsabilité morale et juridique envers les générations futures, pour ne citer que ces exemples.

Côté chiffres, il n'est pas inutile de rappeler que les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté de 50 % entre 1992 et 2018, que le principal émetteur depuis 2005 est la

Chine, avec 24 % des émissions, contre 12 % pour les États-Unis et 7 % pour l'Union européenne (des Vingt-sept). Les rapports du GIEC<sup>1</sup> édités depuis les années 1990 sont pourtant clairs et étayés quant aux graves répercussions engendrées par l'élévation de la température moyenne de la planète. L'accord de Paris dont l'objectif fixé était de ne pas dépasser une hausse de 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels semble aujourd'hui impossible à respecter. Maintenir un objectif à 2°C pourrait néanmoins permettre d'éviter d'ajouter de la catastrophe à la catastrophe puisque comme le rappellent les scientifiques, chaque dixième de degré compte. Mais pour y parvenir, une solide gouvernance est absolument nécessaire à observer. Cela engage les États et les organisations internationales, et cette dispersion des compétences et des responsabilités ne facilite pas toujours la prise de décisions, et encore moins leur effectivité.

<sup>1</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

### Sauver la planète: cela ne s'est pas produit!

Comme le souligne Amy Dahan Dal-medico, spécialiste du changement climatique et co-auteure de *Gouverner le climat*, dans le média *Ideas4development*, «la gouvernance onusienne du climat, avec les Conférences des parties (COP) qui se tiennent chaque année depuis 1995, repose sur ce que nous appelons un “schisme de la réalité”. En effet, une bulle de gouvernance s'est progressivement constituée au tournant des années 2000, croyant se saisir du monde pour faire avancer la lutte contre le changement climatique grâce à des outils économiques (tels que le marché du carbone) et aboutir à un traité général fixant des objectifs de réduction des émissions de carbone. Au sommet de Copenhague, en 2009, on pensait sauver la planète, et rien de tout cela ne s'est produit! C'était une illusion, car parallèlement, nous avons assisté aux accélérations du monde réel, sur fond de compétition économique acharnée entre les pays, de mondialisation croissante et d'universalisation du modèle de développement occidental».

### Des positions dissonantes

Aujourd’hui, alors que nous peinons à sortir de la pandémie, le constat de la reprise économique basée sur les énergies carbone est accablant. Un bulletin de l’Organisation météorologique mondiale, une agence de l’ONU, émis en octobre dernier, indiquait que les concentrations des trois principaux gaz à effet de serre qui piègent la chaleur dans l’atmosphère ont atteint un

sommet en 2020. Et selon des chiffres de l’OCDE<sup>2</sup> publiés fin septembre, seuls 21 % des dépenses des plans de relance sont actuellement positives pour l’environnement. Même constat dans le rapport réalisé en octobre dernier à l’initiative du Programme des Nations unies pour l’environnement, le «Production Gap Report» qui met une nouvelle fois en évidence le grand écart qui existe entre les engagements publics de nombreux gouvernements en faveur de la neutralité carbone et le soutien que ceux-ci continuent à apporter à la production d’énergies fossiles. «Nos sociétés sont complètement sous addiction à l’énergie fossile, c'est encore plus le cas aux États-Unis et dans beaucoup de pays en développement, un peu moins en Europe où le nucléaire et les énergies durables ont pris leur place également. Plusieurs travaux ont montré que le retard aux États-Unis est lié aux stratégies puissantes des lobbies issus des énergies carbone, dans les décisions politiques. Ces intérêts économiques sont extrêmement influents à tous les niveaux», explique Romain Weikmans, chercheur à l’Institut finlandais des affaires internationales. «Si l’on veut réussir à dépasser ce défi climatique, il faut à la fois pouvoir miser sur le développement technologique, car sans avancées très claires dans ce domaine, on n’y arrivera pas. Mais il faut aussi compter sur un changement de comportement. Pas seulement au niveau individuel, mais au niveau des structures qui, de toute façon, nous dépassent puisqu’elles déterminent les régulations mises en place par l’État. Sans ces deux volets-là, on ne pourra pas progres-

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économiques.

ser». Puissance des lobbies, intérêts économiques nationaux, difficultés à se coordonner à l'échelle mondiale, voire régionale, temporalité politique basée sur le court terme face à un enjeu de long terme: les freins à l'adoption d'une gouvernance efficace pour contrer le réchauffement climatique sont nombreux. Et quand un consensus semble se dégager, un écueil de taille demeure: celui de l'effectivité des mesures adoptées (lors des COP par exemple) à l'échelle planétaire, qui dépend du bon vouloir des États. «L'un des problèmes liés au changement climatique, c'est que les émissions sont très éclatées et qu'il n'y a donc pas qu'un interlocuteur à convaincre».

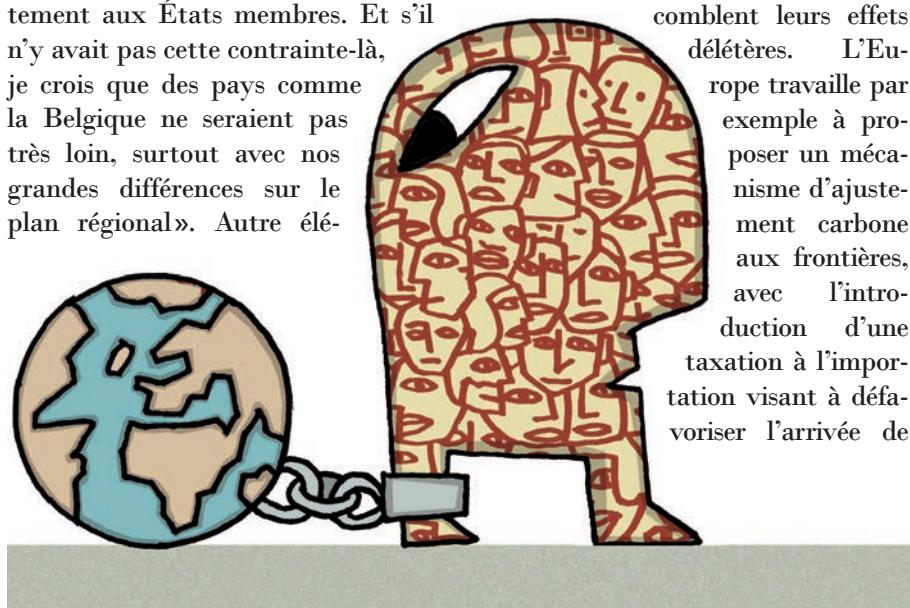
### Quid des contraintes?

Si les promesses des États ne sont pas toujours tenues, «les objectifs fixés sur le plan européen sont eux, contraignants, et s'imposent complètement aux États membres. Et s'il n'y avait pas cette contrainte-là, je crois que des pays comme la Belgique ne seraient pas très loin, surtout avec nos grandes différences sur le plan régional». Autre élé-

ment qui pourrait également jouer un rôle prépondérant en termes de contraintes, c'est la fameuse taxonomie européenne qui vise à diriger les capitaux vers des activités durables. «On voit aussi les lobbies du gaz s'agiter en Europe. Le *Green Deal* européen se base sur un paquet législatif qui devrait induire un gros changement visant à infléchir toutes les politiques européennes pour les aligner sur l'Accord de Paris. Le Plan de relance induit par exemple une obligation de 37 % de dépenses liées à la durabilité. C'est un gros changement de gouvernance, mais il ne faut pas du tout croire que l'affaire est réglée pour autant, car il y a des batailles qui se mènent sur tous les fronts dans ce domaine-là».

*In fine*, cette taxonomie, à l'instar d'autres règles contraignantes qui seraient imposées régionalement, devrait pour gagner en adhésion s'accompagner d'autres mesures qui comblent leurs effets délétères. L'Eu-

rope travaille par exemple à proposer un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, avec l'introduction d'une taxation à l'importation visant à défavoriser l'arrivée de



produits fabriqués dans des conditions environnementales défavorables. Cette idée, qui n'est pas encore d'application, part d'une demande importante des entreprises, qui sont fortement soumises à la concurrence étrangère. «Car si les émissions européennes ont diminué ces dernières décennies, cela s'est fait en parallèle de la délocalisation des entreprises polluantes, donc le problème s'est finalement déplacé. L'Union européenne a un rôle à jouer, car c'est un partenaire fort de beaucoup de pays, notamment sur le plan commercial. Elle est d'ailleurs en train de muscler sa politique externe», confirme le chercheur.

Dans les mesures similaires qui pourraient influencer les échanges économiques, on pourrait aussi opter pour des traités de coopération *Earth friendly*. «Le traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada (CETA) ne se soucie absolument pas des questions climatiques. Si l'Europe laisse le Canada lui vendre ses sables bitumineux et son énergie sale, c'est mauvais pour le climat. Nous n'avons pas besoin d'échanges commerciaux à tout prix, mais au contraire de traités de coopération pour répondre à des enjeux précis.»

### Changer d'échelle de gouvernance

En ce qui concerne la gouvernance, l'implication et la mobilisation de la société civile ne seraient-elles finalement pas plus adéquates pour mettre en œuvre le changement? Directrice de recherche au CNRS<sup>3</sup>, Amy Dahan Dalmedico estime que «la mobilisation des sociétés civiles (le versant

off de la négociation onusienne) qui s'est renforcée lors des dernières COP a permis une plus grande prise de conscience mondiale des enjeux et une réappropriation locale et nationale de la question climatique. Depuis quelques années, on voit ainsi apparaître une approche plus *bottom-up* de la gouvernance mondiale du climat dans laquelle les cibles à atteindre ne sont plus décrétées par les Nations unies, mais déterminées en fonction de ce que les pays sont capables de faire et d'annoncer. Jusqu'il y a peu, les politiques ne semblaient pas penser que ce sujet constituait une priorité et je pense que les manifestations ont quand même joué un rôle sur ce point. Le personnel politique s'est rendu compte des attentes de la population. Et tout cela a aussi été relayé par d'autres acteurs comme les mutualités, les académiques, les syndicats qui ont aussi joué leur rôle. C'est toute la société qui doit se mobiliser».

### La justice à la rescouasse

Face au manque de réactivité des États et des entreprises, les recours juridiques se multiplient. Que ce soit l'«affaire du siècle» dans laquelle l'État français a été condamné pour son inaction climatique ou aux Pays-Bas qui ont également dû faire face à une condamnation similaire, de même que la Belgique dans ce que l'on a appelé l'«affaire Climat», la judiciarisation des combats pour le climat a le vent en poupe en Europe et ailleurs dans le monde. «Il y a aussi ce très bel arrêt de la Cour constitutionnelle allemande selon laquelle, au nom de la liberté des générations futures, nous devons engager

<sup>3</sup> Centre national de la recherche scientifique, situé à Paris.

dès maintenant des actions plus radicales de lutte contre le changement climatique», indique Romain Weikmans. Au mois de mai dernier, l'entreprise Shell a également été reconnue responsable pour ses activités à l'origine de la crise climatique. Et ce n'est pas la seule entreprise incriminée de la sorte.

Même si la nature ne jouit pas d'une personnalité juridique, l'écocide, le crime contre l'environnement dont la Belgique demande la pénalisation pourrait influer sur la gouvernance mondiale. D'autant plus qu'actuellement, celle-ci se heurte aux difficultés à prendre en compte les intérêts d'ensembles comme la forêt amazonienne ou l'Arctique. «La question est très complexe», poursuit le chercheur. «Ces ensembles sont partiellement représentés par certains États et surtout par les ONG de ces pays. Cette question renvoie à la nécessité de changer la cartographie des acteurs de la gouvernance climatique internationale. Les villes, par exemple, sont montées en puissance et font désormais partie des acteurs ayant voix au chapitre. Les peuples “indigènes”, comme on les appelle dans la terminologie onusienne, sont pour certains d'entre eux, porteurs des intérêts des territoires où ils vivent. Ils ont aussi été admis dans les COP et font partie des débats, témoignant d'un processus de “climatisation du monde”, même s'ils ne sont pas intégrés dans les processus de décision.»

### Gérer les conséquences

Si la gouvernance peine à trouver sa place en matière de prévision et

de gestion de cette problématique, nous pouvons nous interroger – non sans une certaine angoisse – sur la gestion qui découlerait des catastrophes et inévitables répercussions liées aux bouleversements climatiques. Tous les rapports et experts du sujet épinglent l'impréparation de nos gouvernements face à ces potentielles crises qui pourraient de surcroît revêtir de multiples facettes rendant encore plus ardue la bonne gouvernance.

François Gemenne, spécialiste des questions de géopolitique de l'environnement à l'ULiège et à Sciences Po Paris, dénonce en outre l'impréparation globale du système face à cette crise, le manque de vision systémique avec un constat : nos démocraties sont mal préparées, mal outillées pour faire face à cet enjeu de long terme. L'expert lance deux pistes pour y remédier: créer une instance de type «chambre du long terme» composée de citoyens et d'experts. Mais également, et cela rejoindrait d'autres préoccupations liées à notre système de démocratie représentative actuelle qui semble fragilisée : réinterroger les instances où se prennent les décisions relatives à des choix collectifs aussi cruciaux que celui-là.

Face à la crise climatique qui nous guette, la démocratie témoigne de nombreuses failles, l'urgence de l'outiller sérieusement pour répondre adéquatement à l'enjeu n'est plus à démontrer. Il est minuit plus... ♣

# Pacte d'excellence : un exemple de participation citoyenne?<sup>1</sup>

---

Les fondements philosophiques de la participation s'inscrivent dans une volonté de contrebalancer les rapports de pouvoir déséquilibrés entre une élite dominant les processus décisionnels et les citoyens. Or, les mécanismes participatifs ayant entouré le Pacte se sont construits selon une logique de délégation inhérente au système représentatif et en a, dès lors, créé les mêmes effets pervers en matière de légitimité et de pouvoir décisionnel.

---

Par Pamela Ciccone  
Politologue

---

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, né du constat selon lequel l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles nécessite d'être réformé – le système d'enseignement francophone étant l'un des plus inégalitaires des pays membres de l'OCDE –, a fait l'objet d'un large dispositif participatif. En effet, aux côtés des acteurs traditionnels de la concertation qui contribuent habituellement à l'élaboration des politiques d'éducation en FWB, des acteurs de terrain et des citoyens ont été invités à exprimer leur opinion.

Si l'objectif de la participation ayant entouré le Pacte était de susciter l'adhésion et de favoriser l'implication des acteurs de l'enseignement, non convaincus par la réforme, beaucoup ont estimé que leurs points de vue n'ont pas été considérés. De fait, seuls

les membres des organes représentatifs<sup>2</sup> (essentiellement des représentants des Pouvoirs organisateurs et de syndicats) ont participé à la rédaction du rapport final (avis numéro trois du Groupe central), qui concrétise les décisions de cette réforme.

## Réelle innovation démocratique ou nouveau moyen de légitimation ?

Impulsés le plus souvent par les autorités publiques, ces dispositifs non contraignants sont accusés de faire l'objet d'une forme d'instrumentalisation à des fins de légitimation d'une politique publique déjà déterminée par avance. En effet, puisque les acteurs directement concernés par la mise en œuvre de cette réforme n'ont pas de prise décisionnelle dans ce mécanisme, le processus consultatif s'éloigne des principes démocratiques fondamentaux de la participation.

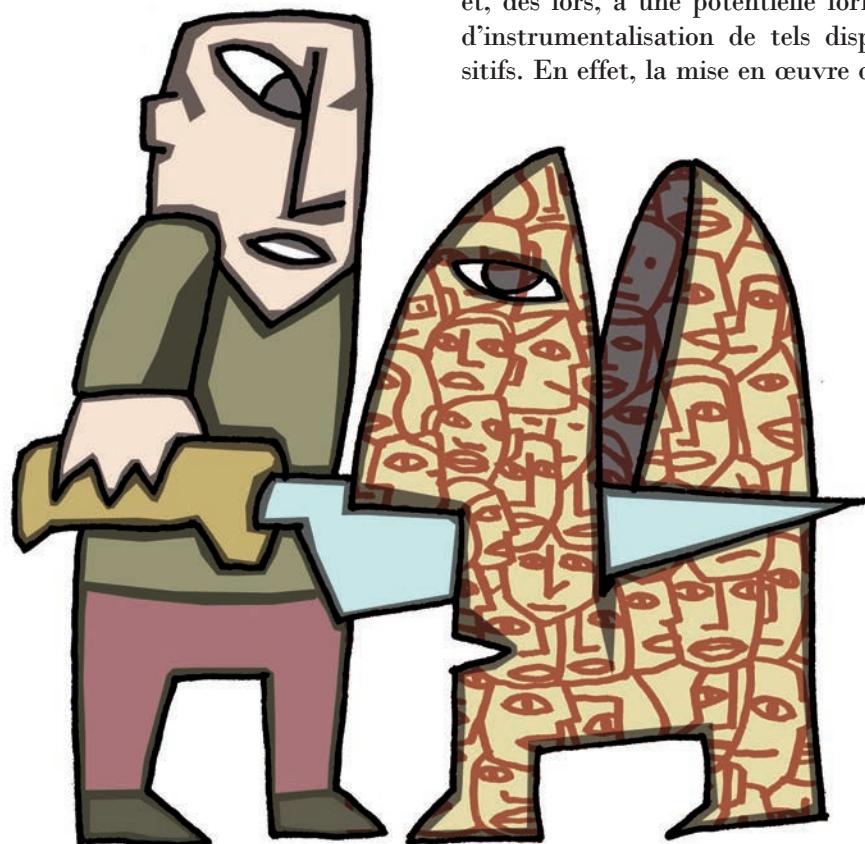
<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche ayant fait l'objet d'un mémoire en sciences politiques à l'UCL: Pamela Ciccone, *Impacts et enjeux de la participation citoyenne autour du Pacte pour un enseignement d'excellence. De la légitimation des décisions publiques aux innovations démocratiques*, 2020.

<sup>2</sup> Seuls le Groupe central, le comité d'accompagnement et le bureau du Pacte ont disposé d'un pouvoir d'arbitrage concernant la prise en considération des recommandations des citoyens.

Les configurations modernes des dispositifs participatifs ont évolué d'une perspective *bottom-up* dans les années 1960, où ils étaient lancés par des acteurs associatifs de la société civile, vers des dynamiques *top-down*, générées et supervisées par les pouvoirs publics depuis les années 1990. La multiplication des dispositifs impliquant la participation des citoyens dans la sphère politique s'expliquerait par une volonté de légitimer les institutions, dans la mesure où l'on y observe une perte de confiance à l'égard de nos gouvernements représentatifs, bien que ce phénomène ne soit que très rarement rendu explicite par les décideurs. Ce recours croissant

des représentants élus à la participation se justifie donc par des raisons de restauration de confiance entre les citoyens et les représentants élus, plutôt que par une conception idéologique de la démocratie participative.

À cet égard, le fait que la participation ayant entouré le Pacte ait été impulsée par les pouvoirs publics afin d'encourager l'acceptation d'une réforme particulièrement critiquée par les acteurs engagés que les résultats de ces dispositifs de nature purement consultative semblent avoir eu un très faible impact, si l'on considère les nombreuses oppositions à la note finale du Pacte, soulève des questions relatives à la légitimation et, dès lors, à une potentielle forme d'instrumentalisation de tels dispositifs. En effet, la mise en œuvre des



différentes réformes liées au Pacte, qui se déploient bien au-delà d'une législature, nécessite l'adhésion des acteurs de terrain pour que celle-ci soit efficace.

Le processus de légitimation, étant de nature instrumentale, consiste alors à présenter la participation comme étant un procédé relevant de la concertation, afin de produire de l'acceptation auprès des parties prenantes, et de refréner toute forme de contestation et de conflit, en tentant notamment de modifier les représentations sociales des acteurs, plutôt que dans l'optique d'intégrer les savoirs d'usage. En outre, si, lors de cette participation, les citoyens remettent un avis au nom du peuple entier qu'ils représentent, le dispositif permet également de légitimer une politique publique. Il convient donc de parler d'instrumentalisation, puisque de tels dispositifs sont censés opérer une redistribution des pouvoirs et lutter contre les rapports de force entre les experts et les savoirs «profanes».

### **Effets du dispositif sur les participants et sur la décision publique**

Le phénomène d'institutionnalisation, inhérent à ce type de procédé participatif par sa structure même, limite fortement les capacités dont disposent les participants à infléchir les décisions, notamment parce qu'il est le plus souvent établi par des autorités publiques, qu'il s'inscrit dans une temporalité courte et que les thématiques sont prédéfinies.

De manière générale, le dispositif délibératif peut être considéré comme une innovation démocratique, légitimée par le simple fait qu'il associe des savoirs profanes à des questions qui sont généralement traitées, dans nos démocraties représentatives, dans le champ politique ou de l'expertise. Néanmoins, si tant est que le paradigme délibératif renouvelle le concept représentatif selon lequel seules les élites sont aptes à prendre part aux débats publics, il ne le transforme pas radicalement pour autant. Dans cette perspective, les participants à des dispositifs impulsés par les autorités publiques, censés pouvoir orienter le processus, sont en réalité cantonnés à un rôle passif, leurs capacités à influencer les décisions étant très faibles. La compétence décisionnelle finale reste du ressort des représentants élus, dans une logique représentative.

Cependant, les modalités selon lesquelles s'organise cette participation peuvent potentiellement avoir un impact sur les aptitudes des participants à infléchir les décisions publiques et avoir des conséquences émancipatrices et mobilisatrices sur les citoyens en fonction du degré d'innovation démocratique du dispositif.

En effet, si les résultats des délibérations liées aux dispositifs ayant accompagné le Pacte n'ont pas fait l'objet d'une large médiatisation, ce principe de transparence externe encourage pourtant les débats au sein de l'opinion publique et pourrait inciter les élus représentants à accorder une authentique considération aux savoirs d'usage, plutôt que d'ignorer

ces derniers ou de ne sélectionner que ceux allant dans le sens de leurs préférences.

En outre, bien que les dispositifs délibératifs soient impulsés, organisés et contrôlés par les autorités publiques, qu'ils soient souvent réduits à des dynamiques locales et que les recommandations des participants ne soient généralement pas considérées, d'aucuns estiment tout au moins le potentiel mobilisateur de la participation politique. La dynamique de la participation permettrait, indépendamment de l'impact et de l'efficacité du dispositif, d'intéresser les citoyens à la gestion de la cité.

Enfin, si les mécanismes de démocratie semi-directe ne réforment pas en profondeur le système institutionnel représentatif, dans lequel les innovations de démocratie directe restent tout à fait ponctuelles, ils pourraient essentiellement établir un nouveau lien communicationnel entre les représentants et les représentés et de développer une culture de la participation auprès des citoyens, mais également auprès des élus. C'est notamment dans ce sens qu'il convient de parler d'innovation institutionnelle.

### Quelles perspectives ?

La réponse au déclin démocratique doit pouvoir s'effectuer à partir d'une démocratisation de notre système politique. Par ailleurs, si le concept de la représentation, originellement confronté à celui de la démocratie, est aujourd'hui considéré comme le régime démocratique par excellence,

et que celui-ci fait paradoxalement l'objet de vives remises en cause, les dispositifs consultatifs de démocratie semi-directe pourraient permettre de démocratiser la représentation et s'envisager au-delà d'une simple opposition entre les concepts de démocratie participative et de gouvernement représentatif. En transgressant ces antagonismes, l'on peut essayer de tendre vers un *idéal démocratique*, en envisageant les consultations populaires comme autant de moyens de rendre au public son pouvoir démocratique de participation aux débats publics et comme étant un apport au gouvernement représentatif. En effet, des évolutions sont possibles. En analysant les mécanismes de domination, occultés par les discours dominants politiques, l'on tente de briser le mythe du fatalisme politique, et de consacrer l'émancipation du peuple afin de construire une société nouvelle et des «utopies réalistes»<sup>3</sup>.

À cet effet, il s'agirait également de pouvoir considérer l'espace public comme un lieu de délibération pour la société civile afin d'asseoir son droit le plus démocratique de participation à l'organisation de la cité. À titre d'illustration, cette disposition a permis à la liste Agora de composer une assemblée de citoyens tirés au sort, le parti a décroché un élu au Parlement bruxellois. C'est dans ce sens qu'il convient d'envisager une réelle «démocratisation de la démocratie»<sup>4</sup>, à partir d'un mécanisme de contrôle et de contestation de l'action publique produisant des changements institutionnels et relevant d'un véritable processus de justice sociale. ♦

<sup>3</sup> Yves Sintomer, «Les futurs de la démocratie auxxi<sup>e</sup> siècle», dans *Raison publique*, n° 20, 2016, pp. 175-191, mis en ligne sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info).  
<sup>4</sup> *Ibid.*



# La prison, une voie sans issue

Professeure de sociologie à l'Université de Lyon II, Corinne Rostaing livre ses réflexions sur le sens de la peine, la fonction et les enjeux de l'institution carcérale. Construit sur trente années de recherches, d'enquêtes ethnographiques dans les prisons françaises, « Une institution dégradante, la prison » en arrive à la conclusion que l'emprisonnement porte atteinte à la dignité et entraîne la stigmatisation.

Propos recueillis par Véronique Bergen  
Écrivaine

**Sous sa forme actuelle, on assigne à la prison des missions contradictoires : punir, retrancher l'individu de la société et réinsérer. Pouvez-vous développer ces tensions implosives et préciser comment, dans la logique sécuritaire et répressive actuelle (en France du moins), la réinsertion sociale et, en amont, la prévention sont négligées, non assumées ?**

Le système carcéral, initialement conçu comme cohérent, reposait sur l'idée que l'incarcération permettait à la fois de garantir la sécurité de tous et de transformer le détenu qui devait en sortir meilleur. Mais la mission de réinsertion, qui légitime pourtant la peine de prison, n'a pas fait l'objet d'un même développement dans la pratique. Elle constitue une de ces «fictions nécessaires» auxquelles les personnels ne peuvent renoncer sans que leur travail se vide de sens. La mission sécuritaire l'emporte et instaure

le contrôle permanent, la suspicion, et pervertit le fonctionnement même de l'organisation. Une autre tension concerne les conditions matérielles de l'incarcération au regard des objectifs de la peine. Qu'attend-on de nos prisons ? La prison gère une masse croissante de personnes sans que les objectifs soient clairement définis et avec des moyens budgétaires ou humains limités. Les maisons d'arrêt, par lesquelles passent tous les prévenus, offrent les pires conditions de détention, alors même que les personnes sont en attente de jugement. Les détenus passent vingt-deux heures sur vingt-quatre en cellule, sans disposer d'un espace à soi, sans pouvoir travailler ou suivre une formation, faute de places. La réinsertion est seulement une mission résiduelle. L'analyse des budgets consacrés à la sécurité le démontre tout comme le nombre insuffisant de personnels sociaux, qui sont six fois moins nombreux que les personnels de



Corinne Rostaing,  
«Une institution dégradante, la prison», Paris, Gallimard, 320 pages.

surveillance. Une autre tension est liée aux relations entre prison et société, du fait de la coupure entre le dedans et le dehors. La prison se voit confier une mission impossible, exclure temporairement les détenus de la Cité avant de les réinsérer. Or l'incarcération l'exclut de ses liens sociaux, du monde du travail, de ses activités ordinaires. L'exclusion temporaire s'avère désocialisante et nuit à la réinsertion, d'autant plus qu'elle touche essentiellement des personnes déjà défavorisées, qui ont peu de ressources pour s'en sortir.

**Comment définissez-vous les effets dégradants de la prison, la perte de dignité pour les détenus (pendant mais aussi après leur incarcération), pour leurs proches, pour le personnel ?**

Le processus de dégradation touche à la fois l'institution, les personnels et bien sûr les détenus. D'abord, la prison se voit réduite à un rôle de gardienage des individus. La mission sécuritaire contamine les tâches exercées par les personnels, qui assument du «sale boulot» comme les fouilles, la surveillance, sans contrepartie positive. La dégradation concerne surtout les personnes détenues. On pense aux conditions de détention indécentes, puisque la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour traitements dégradants. Faute de lits en nombre suffisant, des détenus dorment sur un matelas, à même le sol. Mais cela se joue aussi dans la déconsidération ordinaire. Être incarcéré, c'est endosser le statut de détenu,



© Kittirat Roekburi/Shutterstock

*L'organisation carcérale conduit à la passivité, à l'attente et à l'absence d'initiatives.*



*Qu'apprend-on en prison ? À attendre... Alors que former à un métier permettrait d'éviter la récidive.*

connaître une suspicion permanente, subir la déresponsabilisation au quotidien par la nécessité d'avoir recours à un intermédiaire pour des actes banals. L'infantilisation participe de la dégradation. L'organisation carcérale conduit à la passivité, à l'attente et à l'absence d'initiatives. Et au moment de la sortie, la réinsertion est compliquée par les effets stigmatisants sur les détenus, mais aussi sur leurs proches.

**Vous montrez que les réformes du système carcéral français sont bien ténues, insuffisantes au regard des exigences démocratiques. Les bénéfices du modèle « nordique » sont évidents : resocialisation réussie, faible taux de récidive, reconstruction identitaire.**

Aucun modèle carcéral n'est idéal. Les prisons nordiques nous aident à réfléchir sur nos prisons. Par exemple, le taux d'évasion est faible en France et très élevé en Norvège parce que leurs prisons sont moins fermées sur l'extérieur, les personnes détenues peuvent sortir pour aller travailler en ville ou étudier. En France, on investit dans la sécurité périphérique et la surveillance, mais on octroie une place secondaire au travail, à la formation. Les «activités» sont d'abord des occupations, sans s'inscrire pleinement dans des programmes de réinsertion. Le manque de personnels sociaux ne permet pas d'assurer un réel travail de préparation à la sortie qui serait individualisé. Le détenu est «libéré»

sans suivi. Cela explique certainement le fort taux de retour dans les prisons françaises, contrairement à la Norvège.

**Quelles mesures et quelle nouvelle manière de penser la prison faut-il adopter afin que le passage par la case prison n'accentue pas la stigmatisation, l'exclusion de personnes déjà souvent précarisées ? Vous soulignez que de nombreux détenus souffrent de problèmes psychiatriques, de toxicomanie, d'alcoolisme.**

Déjà, la première mesure est sans doute d'éviter la surpopulation. Cela permettrait de recréer des conditions décentes, d'offrir plus de possibilités d'activités. Il faut aussi limiter les courtes peines qui produisent des effets négatifs comme la perte de travail. Un détenu sur deux avait un travail lors de son entrée et beaucoup le perdent. La prison devrait également devenir un lieu de soins, car l'incarcération concerne des personnes défavorisées, avec des problèmes psychiatriques ou d'addiction. Or les possibilités de suivi psychologique ne sont pas assez nombreuses au regard des besoins. On devrait sortir mieux formé de prison, avec un métier, pour éviter la récidive. Qu'apprend-on en prison ? À attendre... L'institution carcérale pourrait envisager d'aider les détenus à se reconstruire. Or les conditions carcérales sont telles qu'elles mobilisent toute l'énergie du détenu pour tenir, ne pas craquer. En prison, le taux de suicide est sept fois supérieur à celui de la société civile. Cela se passe dans les premiers mois de la détention. C'est dire la détresse.

**La logique sécuritaire montre l'ampleur de ses impasses. Au-delà d'un bilan de carence, voire de faillite, au-delà d'une nécessité profonde de réformer l'institution, peut-on soutenir que la prison est obsolète, doit laisser place à d'autres régimes plus ouverts, mixtes (ouvert-fermé) ?**

La prison fait partie de notre imaginaire collectif ! On la voit comme «la» solution. On enferme en se croyant protégé. Mais les condamnés ont vocation à sortir, même un condamné à perpétuité. Deux cents personnes sortent chaque jour des prisons françaises. Car notre système enferme surtout des condamnés à de courtes peines, la durée moyenne d'incarcération est de dix mois. Quel est vraiment le sens de la peine si le détenu n'a pas pu faire un travail sur lui, sur ce qui l'a conduit en prison ? Il ne faut pas s'étonner qu'un sur deux revienne en prison.

**La thèse de la radicalisation islamiste en prison relève-t-elle d'un spectre ou de la réalité ?**

L'enquête sur les religions en prison, menée avec Céline Béraud et Claire de Galembert, n'a pas confirmé la thèse de la radicalisation islamiste. La radicalisation se passe ailleurs qu'en prison, d'abord dans les quartiers et sur Internet. La religion peut être une ressource pour trouver la paix, pour obtenir le pardon. L'incarcération est un tel choc, elle remet profondément en cause l'identité. 

# Femmes et justice pénale : une défiance légitime

Actuellement, une partie du mouvement féministe revendique un renforcement des peines en cas de violences sexistes et sexuelles. Il s'agirait d'une forme d'implicite, que les femmes auraient à gagner à recourir au système pénal. Or cette tendance en faveur d'une extension de la sphère pénale appelant à sanctionner certains actes oublie de se demander qui est criminalisé<sup>1</sup> et quel est l'impact sur la sécurité des femmes.

Par Juliette Béghin et Paola Hidalgo  
Déléguées sociopolitiques - Bruxelles Laïque

Ce réflexe «punitif» est le résultat d'innombrables constats et analyses sociologiques qui font état des graves difficultés qu'éprouvent les femmes, dans un contexte dominé par le modèle patriarcal et la culture du viol, à faire reconnaître les violences à leur égard. Mais le féminisme sera-t-il vraiment plus fort s'il y a davantage de criminalisation des auteurs de violences ?

Ces revendications pour des peines de plus en plus sévères semblent se cristalliser autour du projet de nouveau Code pénal, jugé insuffisant (voire régressif) en matière de sanctions à l'égard des auteurs. Cependant, en amont de l'urgence que le débat concernant le nouveau Code pénal impose, il est indispensable de formuler des interrogations plus larges et plus inconfortables que celles relatives à la proportionnalité et la rétribution des peines. Il s'agit de poser la difficile question de l'adéquation du système judiciaire aux besoins réels des femmes. Il faut aussi changer de registre

et de substituer aux préoccupations liées à la sévérité des sanctions, ou à l'impunité des faits, d'autres qui invitent à porter un regard sur l'efficacité des outils dont la société s'est dotée pour protéger les citoyennes. Au lieu de se demander combien d'années de prison «vaut» un viol ou même un féminicide, il convient de se demander si le système pénal assure la sécurité des femmes.

## Les femmes face à la justice

D'après les chiffres de l'ONU, chaque jour en moyenne dans le monde, 137 femmes sont tuées par un proche, dont plus d'un tiers par un conjoint ou ex-conjoint, et 35 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou des violences sexuelles de la part d'une autre personne à un moment donné dans leur vie<sup>2</sup>.

En Belgique, jusqu'à la fin septembre 2021, on dénombrait 17 fémini-

<sup>1</sup> Françoise Vergès, *Une théorie féministe de la violence. Pour une politique antiraciste de la protection*, Paris, La Fabrique, 2020.

<sup>2</sup> Ibid., p. 90.

cides<sup>3</sup>. D'après le ministre de la Justice Vincent VanQuickenborne, on estime que chaque année dans notre pays, 75 000 faits de violences sexuelles sont commis à l'encontre de femmes. Un peu plus d'une sur neuf seulement déposerait plainte. «Et en raison du grand nombre de dossiers classés sans suite, faute de preuves, ces plaintes débouchent sur 900 condamnations à peine», a déploré le ministre en commission Justice.

De manière générale, on peut donc constater que la violence à l'égard des femmes est structurelle et prend des formes d'une insoutenable gravité. Seuls certains préjudices subis par les femmes intéressent le système pénal et il n'est saisi que d'une partie de ceux qui sont commis (importance du chiffre noir). Même saisi, il sous-traite les affaires puisque les personnes jugées et condamnées représentent une infime portion de celles qui portent préjudice aux femmes<sup>4</sup>.

Les réactions pénales sont, de surcroît, moindres pour les crimes commis à l'encontre de certaines catégories de femmes : les plus pauvres, celles issues de minorités ethniques ou les prostituées. Dans un rapport de défiance avec la justice de par une criminalisation accrue de ces populations, elles sont réfractaires à porter plainte et à saisir la justice.

Les courants punitifs privilégient donc le point de vue de certaines femmes, celles les moins susceptibles d'être elles-mêmes judiciarisées ou d'avoir des proches judiciarisés. Pour Gwenola Ricordeau, «si le système pénal, en laissant largement impunis les crimes des hommes, sert les intérêts du patriarcat,

il utilise aussi le prétexte des femmes pour servir ceux de la bourgeoisie et du suprémacisme blanc»<sup>5</sup>.

### **Les effets (impensés) d'une criminalisation accrue**

Si l'on prend au sérieux la revendication du courant punitif, on devrait exiger la construction de dizaines de prisons par département pour y incarcérer les auteurs de viols, estimés en France à 50 000 par an. Est-ce une perspective réaliste et réjouissante, connaissant par ailleurs les conséquences de l'incarcération en termes de désaffiliation, de fabrique de la récidive et comme outil de gestion de la pauvreté ? Rappelons, en effet, que si les auteurs de violences sexistes et sexuelles proviennent de toutes les classes sociales, en revanche, ceux poursuivis et condamnés sont majoritairement issus de milieux «défavorisés». Ce constat vaut d'ailleurs pour d'autres types de délits.

Il est étrange qu'au lieu de penser la protection des femmes à travers le renforcement des mesures préventives, on s'acharne à renforcer un système pénal qui est pourtant l'un des piliers du modèle patriarcal, où se jouent férocement la reproduction des inégalités sociales et la justice de classe et de race. En analysant le système, les féministes abolitionnistes du pénal démontrent que la police et la prison, par exemple, fonctionnent parfaitement bien comme support au capitalisme, au patriarcat, au suprémacisme blanc.

Il est aussi étonnant de ne pas retrouver parmi les tenantes d'une punitivité accrue une analyse rigoureuse

<sup>3</sup> Nous utilisons le terme «fémicide» afin de rendre visible ce type particulier de violence basé sur le genre. Il s'agit certes de la forme la plus grave de violence sexiste. Il fait aussi l'objet d'une mobilisation tant au niveau de sa reconnaissance symbolique que pénale. Ici, nous faisons la différence entre la nécessité de nommer et de rendre compte de ce phénomène, en tant que manifestation de la culture patriarcale, et l'exigence d'une punition spécifique. Voir également, «Incriminer les féminicides ? Ou comment s'emparer d'un problème complexe sans le résoudre», mis en ligne sur [www.liguehd.be](http://www.liguehd.be), 10 mars 2021.

<sup>4</sup> Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes. Femmes contre la prison*, Montréal, Lux, 2019, p. 66.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 69.



© ChameleonsEye/Shutterstock

*137 femmes sont tuées quotidiennement dans le monde par un proche, dont plus d'un tiers par un conjoint ou ex-conjoint, et 35 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime à un moment de leur vie.*

des effets du système pénal sur les premières concernées: les victimes. Il est évident que l'arrestation de certains auteurs et un procès pénal peuvent, pour certaines, apporter une forme de répit, de sentiment de sécurité et de reconnaissance du préjudice subi. Le désir légitime de vengeance peut, mais souvent provisoirement, être comblé. Ce qui est nécessaire est toutefois beaucoup plus complexe; le système pénal ne répond essentiellement qu'aux besoins de punition et de protection à court terme – puisque les auteurs ressortent – et les besoins de protection socio-économiques et psychosociaux sous-jacents ne sont pas rencontrés. Ces critiques mettent en lumière le risque d'une «victimation secondaire» par la procédure pénale et invitent à davantage tenir compte des besoins des victimes.

Ruth Morris, l'une des penseuses de la justice transformante, en a dénombré cinq: obtenir des réponses à leurs questions sur les faits, voir leur préjudice être reconnu, être en sécurité, obtenir réparation et pouvoir donner un sens à ce qu'elles ont subi. L'institution pénale ne répond pas à ces besoins fondamentaux, alors que faire<sup>6</sup>?

### Prévention et justice transformante

Dans le contexte actuel, où les mouvements sociaux semblent traversés par des clivages de plus en plus profonds, où les féministes sont souvent invitées à se positionner «pour ou contre» les politiques, il est indispensable d'identifier le commun dénominateur des luttes. En ce qui concerne les violences basées sur le genre, la

<sup>6</sup> Id., Nils Christie, Louk Hulsman, Ruth Morris, *Crimes et peines. Penser l'abolitionnisme pénal*, Caen, Grevis, 2021.

prévention est incontestablement ce qui réunit tous les courants. Prévenir en éduquant les jeunes à l'égalité de genre, à l'ÉVRAS, prévenir en accompagnant les auteurs et en dotant les femmes d'options accessibles pour pouvoir se mettre à l'abri.

Les constats relayés ici suggèrent de penser ensemble «cet impensé» qu'est le système pénal, de nous embarquer collectivement dans une réflexion sur ce que l'on peut offrir que le système pénal ne nous offre pas. Comme le rappelle Gwenola Ricordeau: «Quand on a un système qui fait problème, l'idée n'est pas de le remplacer. Personne ne va dire: "Vous voulez éradiquer la peste, par quoi vous allez la remplacer?"»<sup>7</sup>

Un courant à suivre, en la matière, est celui d'une justice transformative<sup>8</sup> qui propose de sortir du caractère rétributif du système pénal (centré sur l'auteur et la responsabilité individuelle) et d'en inverser sa logique en prenant en compte la situation sociale, les circonstances, les ressources sociétales et les besoins des parties concernées dont la société, la communauté et ceux, en premier plan, des victimes. Cette perspective tend aussi à changer les struc-

tures sociales qui perpétuent les dominations et les oppressions sexistes, classistes et racistes. Dans ce nom de justice transformative, il y a également le fait de transformer les conditions sociales qui ont rendu possible la commission des actes. Rappelons d'ailleurs que la justice transformative est née des besoins des personnes qui n'avaient pas accès au système pénal pour se protéger et qui se sont vues contraintes d'imaginer d'autres modalités de protection et de résolution des conflits. Des réflexions et des pratiques pensées au sein des communautés des personnes les plus exclues et les plus vulnérables socialement: les travailleuses du sexe, les LGBTQI+ et les personnes «illégales» et racisées. Ce sont elles qui nous montrent les horizons pour sortir de nos impensés.

En attendant, on ne peut que le constater, tant que le contexte de ressources inégalitaires ainsi que le manque de possibilité d'accéder à l'autonomie matérielle, financière et émotionnelle seront là, des femmes resteront dans des situations de violence. Le féminisme dit «punitif», au contraire, en faisant appel à la sphère pénale, individualise les problèmes sociaux et «marginalise le collectif et la redistribution»<sup>9</sup>.

7 «Une justice féministe avec Gwenola Ricordeau» dans Lauren Bastide, «La poudre», épisode 89, 25 février 2021.

8 Gwenola Ricordeau, *Crimes et peines*, loc.cit.

9 Françoise Vergès, *op. cit.*, p. 96.

## Une «patrice» pénale à déconstruire?

Ces sujets et d'autres encore seront explorés dans la «Matrice pénale», un nouveau podcast qui prendra la forme d'un dialogue entre deux travailleuses de la cellule sociopolitique de Bruxelles Laïque, Paola Hidalgo et Juliette Béghin – dont les recherches portent respectivement sur les questions des droits des femmes et de justice pénale – avec la collaboration de Manon Legrand, journaliste. Au fil de ce dialogue, elles partagent leurs analyses et leurs expériences, discutent les clivages et les nœuds et tentent de les dépasser. Le premier épisode sera consacré aux féministes face aux auteurs de violences et sera bientôt disponible sur vos plateformes préférées.

# VIH : 40 ans de lutte contre les discriminations

À l'approche de la journée mondiale de lutte contre le sida<sup>1</sup>, on sait que les médias accorderont à ce moment une certaine place au virus de l'immunodéficience humaine, et que nous serons nombreuses et nombreux à porter le ruban rouge. Aujourd'hui, la lutte contre la maladie semble globalement moins centrale, moins urgente, moins visible. Bien que les derniers chiffres soient assez rassurants, le VIH est au centre d'enjeux éthiques, politiques et sociaux plus que jamais cruciaux.

Par Julie Henriet  
Psychologue clinicienne

En 1981, le syndrome d'immunodéficience acquise était décrit pour la première fois. Maureen Louhenapessy a commencé à travailler en 1986 dans la structure qui deviendra plus tard SidAids Migrants. Engagée pour trois mois afin de concevoir une brochure de prévention du VIH à l'attention des migrants, elle a rapidement pris conscience des enjeux globaux associés à cette épidémie. L'urgence était tant sanitaire que politique. La Belgique parlait alors d'une «épidémie africaine». Des patient.e.s d'origine subsaharienne arrivaient dans les services de maladies infectieuses avec la particularité d'être pour la plupart hétérosexuels et de tous sexes confondus. «L'infection a d'emblée attaqué des publics qui étaient déjà discriminés : les migrants, les gays, les prostitué.e.s», relate celle qui dirige actuellement la Plateforme Prévention Sida (PPS), ASBL chargée des

campagnes de prévention du VIH en Communauté française, aux côtés de Thierry Martin. Ce dernier est entré par les hasards de la vie dans le secteur, au début des années 1990, mais ne l'a plus jamais quitté. Membre fondateur d'Ex-Aequo, il s'est particulièrement investi dans les enjeux liés au public HSH<sup>2</sup> avant de prendre les rênes de la PPS.

## La peur, mauvaise maîtresse

Si la maladie physique induit habituellement de l'empathie et du soutien, le sida, parce qu'il est en lien avec la sexualité et des communautés déjà discriminées, a d'emblée suscité des discours de l'ordre de la morale, renvoyant à la responsabilité des malades : «Il ou elle n'avait qu'à». La peur, le rejet et la honte laissaient les personnes malades dans une grande solitude. Les médias

1 Cette journée a été établie le 1<sup>er</sup> décembre 1988 par l'Organisation mondiale de la santé.

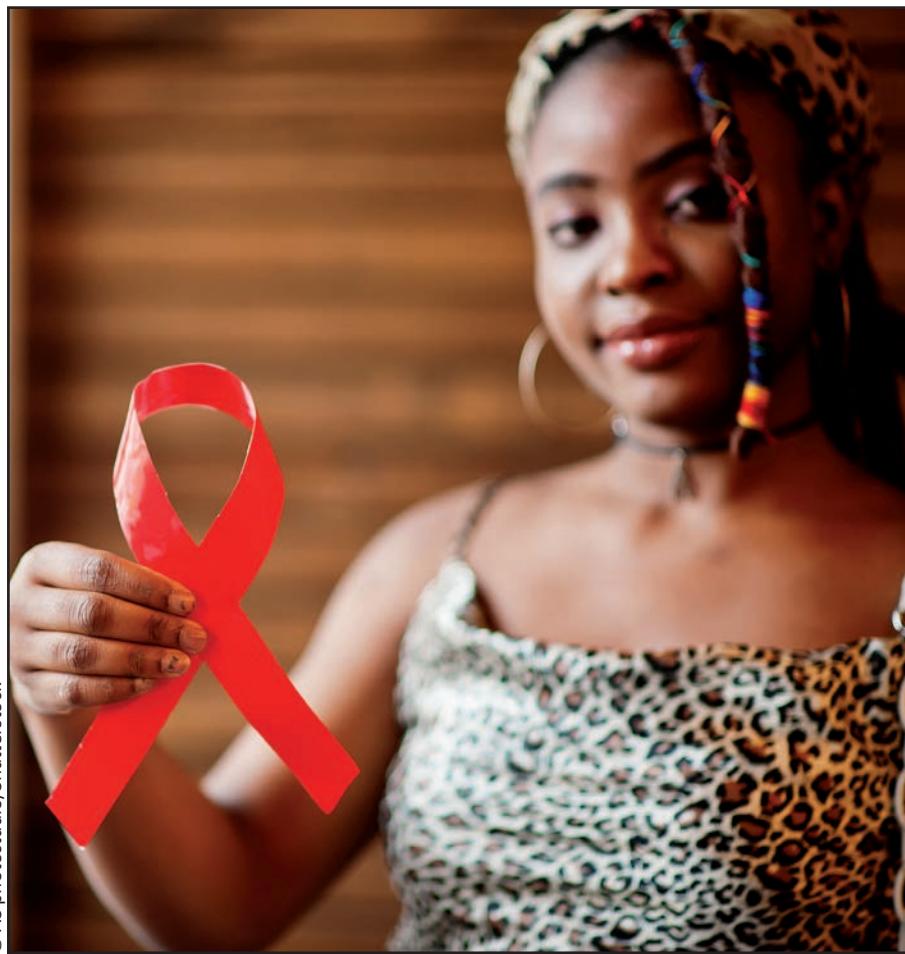
2 Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

donnaient de l'épidémie une image morbide et terrifiante. C'est dans ce climat d'appréhension générale et de détresse des malades alors condamnés que l'Administration générale belge de la coopération au développement (AGCD) a imposé le testing et exigé la séronégativité comme conditions d'accès à une bourse pour les étudiants africains. Cette décision suscita chez les boursiers déjà en Belgique l'angoisse de perdre leur revenu financier, le droit d'étudier

et de rester sur le territoire. L'aide médicale urgente n'existant pas et, sans accès au séjour et donc aux soins, «les malades étaient rapatriés mourants, voire morts, en cercueil, dans leur pays d'origine», déplore Maureen Louhenapessy.

### Une lutte politique

Les enjeux du VIH dépassaient largement la santé physique, et la réponse face à ces injustices criantes se devait



© AS photostudio/Shutterstock

*L'infection du VIH a d'emblée attaqué des publics qui étaient déjà discriminés : les migrants, les gays, les prostitué.e.s*

d'être militante et engagée. Rapide-  
ment, la lutte a été politisée, au travers  
de manifestations et d'actions coup de  
poing comme celles menées par Act  
Up. La lenteur dont a fait preuve la  
Belgique pour accepter les brevets sur  
les nouvelles molécules et le manque  
de visibilité du VIH dans les médias  
ont suscité la mobilisation et l'indignation  
chez le militant.e.s., relate  
Thierry Martin.

À l'époque, les associations de lutte  
contre le VIH n'étaient pas subven-  
tionnées. Elles se sont pourtant rapi-  
dement organisées autour d'un tra-  
vail de prévention particulièrement  
visionnaire. Qu'il s'agisse des gays,  
des migrants d'origine et de cultures  
diverses comme des prostitué.e.s,  
le défi a été de comprendre et de  
défendre les caractéristiques des  
publics cibles. Dès lors, les associa-  
tions se sont définies en fonction  
des bénéficiaires concernés. Sont  
nés ainsi SidAids Migrants (public  
migrant), Ex-Aequo (public HSH),  
Espace P (personnes prostituées),  
Modus Vivendi (public UDI<sup>3</sup>). L'en-  
jeu était de pouvoir «entrer» au sein  
des communautés, et de passer les  
barrières culturelles, afin de trans-  
mettre une information adaptée et  
spécifique. Pour atteindre cet objec-  
tif, il était nécessaire de créer des  
relais internes. Ce dispositif permet-  
tait de soutenir la participation des  
publics dans les projets de préven-  
tion et posait les jalons de la promo-  
tion de la santé qui n'est apparue que  
bien plus tard. Cette attention essen-  
tielle aux publics a été le socle des  
projets menés depuis par le secteur  
VIH. Maureen Louhenapessy pré-

cise qu'il s'agit de défendre le droit  
à une information adaptée aux séro-  
négatifs, mais également aux per-  
sonnes vivant avec le VIH. Des lieux  
conviviaux pour discuter «entre soi»  
ont été créés. L'ambiance se voulait  
familiale et chaleureuse afin de bri-  
ser la solitude des personnes malades  
dont certaines ont été engagées au  
sein des associations.

La mobilisation des associations telles  
qu'Ex-Aequo a favorisé une avancée  
certaine dans les droits des personnes  
HSH. Thierry Martin souligne que le  
combat mené pour le contrat de coha-  
bitation légale puis pour le mariage  
pour tous a permis que les couples  
homosexuels voient leur domicile  
protégé en cas de décès d'un des par-  
tenaires. Un travail important avec  
la communauté a été nécessaire pour  
faire progressivement tomber les  
freins face aux actions de prévention  
qui associaient le VIH et les publics  
cibles, ceux-ci craignant à juste titre  
une augmentation de la discrimina-  
tion à leur égard.

## Du «tout préservatif» à la prévention ciblée

Depuis l'arrivée de la maladie, les  
méthodes de prévention se sont diver-  
sifiées grâce à une meilleure connais-  
sance du virus et aux recherches  
médicales. Du «tout préservatif»,  
l'accent a été mis sur l'importance du  
dépistage, sur la nécessité également  
d'inclure dans les campagnes le public  
dit «général», dont les jeunes, qui ne  
se sentaient que peu concernés par  
l'infection. Le dépistage délocalisé et  
démédicalisé, rendu possible notam-

<sup>3</sup> Usagers de drogue par injection.

ment à la suite de l'apparition du TROD (test rapide d'orientation diagnostique du VIH), a facilité le dépistage dans les communautés puisque ce dispositif permet «d'aller vers» les bénéficiaires. La PrEP (prophylaxie pré-exposition) répond à des besoins spécifiques en matière de prévention. Principalement utilisée par les HSH, l'un des enjeux actuels est de l'élargir à d'autres publics vulnérables et de comprendre leurs freins au-delà du manque d'information, explique Thierry Martin. Chacune de ces avancées a fait l'objet de résistances non seulement de la part du politique, qui estimait que l'option la plus simple et la plus économique (le préservatif) était à privilégier et que les personnes «n'avaient qu'à» s'adapter, mais également de l'opinion publique. Thierry et Maureen déplorent tous deux que «c'est comme s'il fallait chaque fois tout recommencer, monter au créneau pour défendre encore et toujours le droit à une information et un mode de prévention adaptée en fonction des publics».

### Sans relâche

Si l'on sait aujourd'hui que I=I, c'est-à-dire qu'une personne séropositive sous traitement peut avoir une charge virale indétectable et donc intransmissible, le changement des mentalités ne suit pas : les personnes séropositives continuent d'être discriminées, craintes, rejetées. La lutte contre le VIH pose inlassablement des interrogations éthiques, politiques et sociétales quant à l'égalité, la lutte contre les injustices et les droits humains. Il

## Le changement des mentalités ne suit pas : les personnes séropositives continuent d'être discriminées.

est essentiel pour Maureen Louhenapessy d'inclure la question du VIH dans les autres secteurs, que ce soit les centres de planning familial, les services d'aide en milieu ouvert, les centres Fedasil, les écoles, etc., ainsi que la santé sexuelle au sens large. Cela nécessite que le cursus des actrices et des acteurs du monde social, médical et éducatif intègre de manière significative des cours autour de la sexualité, de la promotion de la santé, de la multiculturalité et du travail communautaire.

Nous sommes en 2021. Les militant.e.s, les engagé.e.s des premiers temps du VIH, dont certain.e.s sont décédé.e.s ou ont vu de près la mort de leurs proches, quittent progressivement le secteur. C'est le cas de Maureen Louhenapessy, tout fraîchement pensionnée. Pour rappel, la lutte a commencé sans subside. L'urgence et les injustices criantes ont fédéré un secteur visionnaire et très vite organisé. Le VIH continue de se transmettre, car s'il se soigne à l'heure actuelle, il ne se guérit toujours pas. Restons mobilisés, restons solidaires, restons plus que jamais prêt.e.s à défendre les droits fondamentaux de l'être humain. S'il y a tout à détruire dans le VIH, il y a tout à garder de la lutte contre l'épidémie. 

# Pour une séparation de la science et de l'islam

L'histoire avait pourtant commencé sous le signe de l'ouverture à l'Autre avec le vaste mouvement de traduction des textes anciens inauguré par le calife Al-Mansur au VIII<sup>e</sup> siècle. Mais dès le XI<sup>e</sup> siècle, dans les pays musulmans, la science s'est vue assujettie à des fins religieuses.

Par Faouzia Charfi  
Physicienne et professeure - Université de Tunis

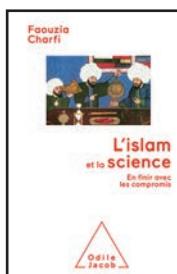
Au cours des premiers siècles dans les pays d'islam, la science était au-devant de la scène. La capitale de l'empire abbasside était située à Bagdad, et c'est au cœur de cette région très riche sur le plan de l'histoire que l'arabe était devenu la langue internationale de la science, de l'Inde jusqu'à l'Andalousie. La volonté du califat abbasside de favoriser les traductions était couplée à celle d'installer un pouvoir sur la culture. Bagdad était une société multiculturelle à l'époque, ce qui coupe court aux arguments essentialistes liés à l'islam en tant que religion.

parler de la science édénique, des sciences grecques, et des connaissances scientifiques acquises pendant toute la période de la Renaissance. La science arabe a poursuivi ces avancées dans toutes les disciplines et par la suite, ces écrits ont été traduits en latin et diffusés dans l'Europe chrétienne. Cette continuité de l'histoire des sciences mérite d'être remise en avant par l'intermédiaire des grands savants dans des domaines aussi variés que l'étude de la nature, l'histoire, l'anthropologie et l'astronomie.

## L'école, première cible

La science qui s'est développée du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle était universelle, et il est fondamental d'expliquer cela aujourd'hui aux enfants. Les jeunes qui vivent dans des pays d'islam ou d'ailleurs doivent pouvoir revisiter l'histoire de la science de manière continue. On ne peut évoquer l'universalité de la science sans

L'islam traditionnel, officiel, est exactement le même que celui des intégristes, car il est opposé à la séparation du politique et du religieux, et à la liberté individuelle. Dans certains pays comme la Turquie, aujourd'hui, écrivains, intellectuels et universitaires sont poursuivis. Le premier objectif des



Faouzia Charfi,  
« L'islam et la  
science. En finir  
avec les compromis », Paris, Odile  
Jacob, 2021,  
240 pages.



## On ne peut que dénoncer la crise intellectuelle qui affecte les pays musulmans en raison du retour à l'obscurantisme.

obscurantistes est de formater les enfants : l'école est toujours une de leurs premières cibles, et c'est cela le plus grave. Ainsi, il y a deux ans, on a retiré l'enseignement de la théorie de Darwin du programme des lycées turcs sous prétexte que cette dernière est trop compliquée pour les jeunes. En Tunisie, après une réforme très audacieuse portée par le ministre de l'Éducation Mohamed Charfi et l'introduction de la théorie de Darwin dans toutes les sections en 1989, Ben Ali avait, lui aussi, fait marche arrière en 2002, considérant qu'il fallait faire ce « cadeau » aux islamistes. On avait donc supprimé l'enseignement de la théorie de Darwin dans les sections mathématiques qui forment les futurs ingénieurs du pays, ne permettant aux étudiants que de disposer d'une formation tronquée, manquant d'ouverture d'esprit et de science moderne.

### L'Université infiltrée

Un fossé s'est creusé entre les pays d'islam et d'Europe à cause de la conception des sciences. Avec la présence de laboratoires de recherche et l'accès à l'enseignement universitaire, il serait trop fort de poser un constat d'échec, mais on ne peut

que dénoncer la crise intellectuelle qui affecte les pays musulmans en raison du retour à l'obscurantisme. À l'Université de Sfax, en Tunisie, une jeune étudiante a récemment tenté de soutenir une thèse sur la Terre fixe, et la commission universitaire a finalement et fort heureusement refusé.

À l'échelle de la planète, les mouvements antiscientifiques sont légion, mais dans le cas présent, il ne s'agissait pas de l'espace des réseaux sociaux, mais bien de l'Université ! Le problème se pose également en Europe. À l'ULB, le professeur José-Luis Wolfs étudie les rapports entre sciences et conceptions religieuses et laïques dans le champ éducatif. Il a mené une étude sur la perception d'élèves de terminale en matière de sécularisation de la science et de la société en Belgique, au Maroc, en Pologne, en Argentine et au Pérou, et cette étude a révélé qu'un grand nombre d'élèves de culture musulmane ne veulent pas d'une conception sécularisée de la science. C'est cela la clé : on ne peut pas être scientifique si l'on n'admet pas la séparation de la science et du religieux. ♦



Retrouvez la lauréate du prix international Henri La Fontaine 2021 dans l'émission radio du 2 octobre «Prix Henri La Fontaine : entretien avec Faouzia Charfi», en podcast sur [www.laicite.be/libresensemble](http://www.laicite.be/libresensemble).

- 
- A photograph showing a woman wearing a light-colored headscarf and a grey puffer jacket, looking towards the camera. She is standing next to a white van with red trim. A man in a grey hoodie is partially visible behind her, looking down. The background shows a building with several windows and wooden shutters.
- 60** Là où s'arrête la route des Balkans
- 63** PECO : la démocratie à l'épreuve de la pandémie
- 67** Afrodystopie : un rêve (néo)colonialiste



# Là où s'arrête la route des Balkans

Ces derniers mois, le val de Suse, dans le Piémont, est devenu une plaque tournante pour les migrants qui arrivent des Balkans. Pour celles et ceux qui y passent, la frontière franco-italienne marque une étape, un lieu où reprendre son souffle avant la suite de l'exode vers une vie nouvelle ailleurs en Europe.

Par Alessia Manzi  
Journaliste

«J'ai quitté Kaboul il y a six ans en emmenant ma famille. Nous avons d'abord voyagé en voiture jusqu'en Iran. Puis notre voyage s'est poursuivi à pied.» Rashid, 28ans, a passé la dernière période de sa vie à voyager entre la Turquie, la Grèce et la péninsule des Balkans. «En Bosnie, nous avons passé six mois dans un camp. La police nous a repoussés vingt fois. C'était l'enfer. De quoi devrais-je encore avoir peur maintenant?» Le garçon embrasse le front de l'enfant qu'il porte dans ses bras, Omar. «C'est le plus jeune de mes enfants, il n'a que deux ans. Il y a ces deux-là aussi», dit le jeune homme en serrant dans ses bras le garçon et la fille à côté de lui. «Eux, ce sont mes parents. Voici Roya, ma femme. Elle est enceinte de quatre mois», raconte le garçon en rejoignant un couple de personnes âgées et une jeune femme. Avec eux, Rashid est assis par terre au milieu des sacs de voyage sur la place d'Oulx, dans la province de Turin. Dans ce petit village piémontais de l'Alta Val diSusa, il est près de dix-neuf heures trente en

ce jour de septembre qui tire à sa fin. Le dernier bus pour Clavière, une ville italienne à la frontière avec la France, partira bientôt. «Je veux passer la frontière rapidement et ensuite rejoindre la Suède. J'aimerais que notre bébé naisse sain et sauf», déclare Rashid avant de répondre au téléphone.

«J'ai quitté mon village en Afghanistan après avoir été blessé par l'explosion d'une voiture piégée. Je voyage depuis trois ans maintenant», confie à son tour Hassan, 21ans. «Ce soir, j'aimerais entrer en France et de là, aller à Londres chez ma sœur», dit le garçon en montant dans le bus. «S'ils me rejettent, je réessayerai demain. Il ne faut jamais abandonner!» s'exclame Hassan en saluant ses amis, qui se reposeront au refuge Fraternità Massi à Oulx. Les portes du bus se ferment. Le soleil s'est maintenant couché sur la vallée et les Alpes cottiennes, qui marquent la frontière entre la France et l'Italie. Le ciel est étoilé et la lune, telle une lanterne,



*Rashid, 28 ans, a quitté l'Afghanistan avec sa femme il y a 6 ans : tous ses enfants sont nés sur la route de l'exil.*

éclairera les chemins de montagne plongés dans l'obscurité.

### Au refuge Fraternità Massi

Entre 2015 et 2017, avec la suspension des traités de Schengen et les lois anti-terroristes approuvées au lendemain de l'attentat du Bataclan à Paris, le gouvernement français a intensifié les contrôles le long de la route de Vintimille, en Ligurie, qui mène jusqu'à Menton. Les migrants, qui venaient alors principalement de la Méditerranée, ont emprunté une nouvelle route dans le Piémont, à Bardonecchia, dans l'Alta Val di Susa. De là, en traversant le col de l'Échelle, après quelques kilomètres, les migrants arrivent rapidement sur le territoire français de la vallée de la Clarée. En 2017, la glace et les avalanches ont souvent fait de ce chemin un piège mortel pour certains d'entre eux, qui n'ont été trouvés qu'au printemps.

La nécessité de ne pas laisser les gens mourir dans le froid et le gel pousse les habitants de l'Alta Val di Susa à organiser des activités de soutien, comme d'installer un abri dans la salle d'attente de la gare de Bardonecchia. De cette expérience est né le réseau d'accueil qui gravite aujourd'hui autour du refuge Fraternità Massi situé à Oulx. Géré par la fondation Talità Kum, il a ouvert ses portes en juin 2018. «Cet espace permet d'offrir quelques heures de repos à ceux qui traversent la frontière. Parler et se laver sont des gestes simples qui peuvent rendre leur dignité aux personnes», explique Silvia Massaro, bénévole à Fraternità Massi.

La nuit est tombée sur le refuge. Parmi les dizaines de personnes qui continuent d'arriver, un jeune couple avec un enfant qui se voit attribuer l'un des containers destinés aux familles. «Chaque jour, nous accueillons trente



© Valeria Mongelli

*Sur le parvis du refuge, une infirmière effectue un test de dépistage de la Covid-19 sur un enfant. Parallèlement, elle soigne surtout les blessures aux pieds causées par des heures de marche.*

à cinquante personnes. Ce sont principalement des familles qui, depuis le printemps 2020, viennent majoritairement de la route des Balkans», poursuit Silvia Massaro. «Nous essayons de rendre leur parcours plus humain. À supposer que ce soit possible, car cette errance est vraiment inhumaine.» Pendant ce temps, sur le parvis du refuge, une infirmière effectue un test de dépistage de la Covid-19 sur un enfant. «Nous opérons à Oulx depuis février dernier, et nous sommes également présents à Bardonecchia. Nous nous occupons principalement de la prévention du coronavirus. Si quelqu'un est testé positif, on demande l'aide de la garde médicale et de la Croix-Rouge italienne», explique Antonella, une infirmière de l'ONG Rainbow4Africa. «Ensuite, on soigne surtout les blessures aux pieds causées par ce long pèlerinage.

Mais les migrants souffrent aussi de nombreux dommages psychologiques. Nous entendons de nombreux témoignages sur les refoulements brutaux qui ont lieu en Croatie, sur des familles séparées à la frontière. Tout cela n'est pas juste. Personne ne doit être laissé pour compte!» Un homme appelle des enfants qui courent derrière une balle. Le dîner est prêt et il faut se coucher tôt. Demain, un autre jour les attend sur leur chemin vers le futur.

### Une frontière historique

La frontière franco-italienne a toujours été un carrefour de rêves, d'espoirs et de barrières à franchir. Ce fut déjà le cas à l'époque de la Résistance italienne contre le nazisme-fascisme, lorsque les partisans italiens organisèrent une contre-attaque envers l'ennemi en France. Et il en fut ainsi

après la Seconde Guerre mondiale, quand des Italiens «irréguliers» traversèrent les Alpes en quête de fortune dans d'autres pays européens. Aujourd'hui, l'histoire se répète, puisque l'Italie est devenue l'un des pays de transit où s'arrêtent ceux qui ont surmonté ce parcours du combattant débuté dans les Balkans. Un périple appelé ironiquement *the game*.

Selon Rainbow4Africa, cette année, sur toutes les personnes passées par la frontière italo-française, 1547 étaient originaires d'Afghanistan, 715 d'Iran, 93 d'Irak, et un petit nombre aussi du Pakistan. Peu de migrants ont emprunté la route méditerranéenne qui, bien que moins facile, se poursuit sur la Via di Vintimille. Le nombre élevé de réfugiés enregistrés à Oulx est un signe que la crise afghane n'a pas commencé avec le retrait des troupes américaines, mais qu'elle dure depuis un certain temps. Ceux qui viennent du Moyen-Orient fuient des régimes qui violent systématiquement les droits humains. Une fois en Europe, cependant, ils se retrouvent encore soumis à des abus devant les barrières que certains pays européens voudraient continuer à construire.

En collaboration avec l'ASGI (association d'études juridiques sur l'immigration) et la communauté vaudoise, le Conseil danois pour les réfugiés a recueilli les témoignages de ceux qui ont traversé les frontières dans un rapport intitulé «Une porte fermée». À propos de la frontière entre la France et l'Italie, le bureau DRC à Oulx a détecté des irrégularités concernant des mineurs non accompagnés, qui sont souvent

identifiés comme majeurs en France puis renvoyés en Italie. Dans plusieurs cas, les rejets ont lieu sans refus d'entrée, ce qui rend impossible un recours en réadmission en France. Les femmes, les mineurs et les personnes fragiles sont également expulsés de façon violente. «Ces derniers jours, nous avons observé une augmentation drastique des expulsions par la gendarmerie, peut-être en raison de la suppression des passages du soir entre Oulx et Clavière jusqu'en décembre. Les familles n'attendent plus la nuit pour entrer en France, et on suppose que les personnes secourues il y a quelques jours à deux mille mètres d'altitude tentaient un itinéraire moins contrôlé», explique M., volontaire au refuge. «Les jeunes gens essaient principalement d'atteindre la frontière le soir, ajoutant vingt kilomètres aux quatorze qui séparent Clavière de Briançon, premier lieu d'accompagnement des personnes en transit sur le sol français.»

La situation devient encore plus alarmante avec l'arrivée de la saison hivernale. «Si l'État italien contribue d'une part au financement de Fraternità Massi (à laquelle de nouveaux espaces ont été attribués), il reprend d'autre part l'une des maisons mises à disposition à Clavière quatre jours après son occupation, ce qui rend impossible d'assurer l'aide aux personnes en transit. Avec l'hiver, la neige et les températures froides arriveront bientôt», poursuit M. «Nos seules solutions, en tant que bénévoles, sont d'offrir des informations et un soutien aux migrants en transit, même si la surpopulation du refuge et de sérieuses difficultés d'intervention sont à prévoir.» 

# PECO : la démocratie à l'épreuve de la pandémie

La transition démocratique opérée dans les pays d'Europe centrale et orientale n'est pas très lointaine. Pour autant, cette région n'est pas épargnée par la présence de l'extrême droite et ses menaces sur les droits et libertés. Dans certains de ces pays, elle parvient même à se hisser au pouvoir. Comment ces partis d'extrême droite se positionnent-ils en matière de politiques publiques face à la crise sanitaire actuelle, et avec quel impact ?

Par Benjamin Biard  
Chargé de recherches - CRISP

L'extrême droite est absente ou marginale dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, comme à Chypre, en Lettonie ou en Lituanie. En revanche, elle pèse dans bon nombre de pays, jusqu'à avoir accédé au pouvoir dans plusieurs d'entre eux. En Bulgarie, en Estonie, en Grèce, en Pologne ou encore en Slovaquie, elle a contribué à la mise sur pied de coalitions – avec des formations variées, conservatrices souvent, progressistes parfois – et a exercé une influence directe sur les processus de fabrique des politiques publiques<sup>1</sup>.

Ainsi, le Parti populaire conservateur d'Estonie (EKRE) est parvenu à marquer de son empreinte l'accord du gouvernement RatasII, auquel il a participé de 2019 à début 2021, en imposant une attention accrue aux questions migratoires et sécuritaires : refus de quotas européens de réfugiés,

lutte contre l'immigration illégale ou création d'un registre des agresseurs sexuels. En outre, les ministres d'EKRE se sont illustrés par des propos controversés : le 16 octobre 2020, dans une interview accordée à la *Deutsche Welle*, le ministre de l'Intérieur, Mart Helme, a suggéré aux homosexuels de «fuir en Suède», considérant qu'ils se livrent à une propagande «hétérophobe».

Dans certains pays, l'extrême droite n'exerce pas formellement le pouvoir, mais a la capacité d'influencer indirectement les politiques publiques, en poussant d'autres partis à copier ses discours et à mettre en œuvre ses promesses électorales. L'influence exercée par le Jobbik en Hongrie sur les gouvernements successifs dirigés par Viktor Orbán (Fidesz-MPSz) est très perceptible. Au point que c'est le Fidesz-MPSz

<sup>1</sup> Benjamin Biard, «L'extrême droite en Europe centrale et orientale (2004-2019)», dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2440-2441, 2019.



*Le Parti populaire conservateur d'Estonie (EKRE) est parvenu à imposer une attention accrue aux questions migratoires et sécuritaires. Son Président, Mart Helme, a aussi suggéré aux homosexuels de «fuir en Suède», considérant qu'ils se livrent à une propagande «hétérophobe».*

qui semble aujourd’hui avoir muté et occuper l’extrême droite de l’échiquier politique hongrois, alors que le Jobbik a entamé un processus de normalisation dès septembre 2013.

## Prendre la pandémie au sérieux

Durant les premiers mois de la pandémie de Covid-19, les présidents Donald Trump et Jair Bolsonaro, réputés pour leur proximité avec l’extrême droite, ont tenu des discours minimisant l’importance et l’impact du coronavirus<sup>2</sup>, ce qui a fait dire à nombre d’observateurs que l’extrême droite montrait ses limites dans sa capacité à gérer une crise. En Europe, notamment centrale et orientale, les partis d’extrême droite au pouvoir ont choisi

une voie différente. En effet, les gouvernements auxquels ils participent ou qu’ils soutiennent ont très rapidement adopté des mesures visant à réduire la portée de la pandémie.

En Bulgarie, le gouvernement Borissov III – auquel participaient les Patriotes unis (OP) – s’est ainsi montré particulièrement proactif quand la crise a éclaté. Dès le 12 mars 2020, l’état d’urgence a été décrété, de nombreux établissements (écoles, restaurants, bars...) fermés et les rassemblements limités. Au début de l’été 2020, face à la recrudescence des cas, les mesures ont été élargies et le Premier ministre bulgare a appelé au port du masque et au respect des mesures de distanciation physique. En Estonie, c’est le 13 mars que l’état d’urgence a été décrété par le

2 Brett Meyer,  
*Pandemic  
Populism : An  
Analysis of  
Populist Leaders'  
Responses to Co-  
vid-19*, Londres,  
Tony Blair Insti-  
tute for Global  
Change, 2020.

gouvernement au sein duquel siégeait EKRE. Les rassemblements publics ont été interdits, les écoles et les universités fermées, les frontières contrôlées, etc.

Dans les pays dirigés par des gouvernements inspirés par l'extrême droite, la crise a également été prise au sérieux très tôt. En Pologne, le gouvernement Morawiecki II (Droit et Justice-PiS) a adopté des mesures sanitaires strictes dès le début du mois de mars, alors qu'une centaine de cas seulement avaient été détectés dans le pays. En Hongrie aussi, l'état d'urgence et une panoplie de mesures ont été décrétés. La prise en compte rapide et sérieuse de la pandémie par ces gouvernements peut s'expliquer par le fait qu'elle a offert aux partis d'extrême droite l'occasion de se montrer aptes à gérer la chose publique, et donc à gagner en légitimité. Elle a aussi permis d'accélérer la stratégie de normalisation de certains d'entre eux.

### **De l'instrumentalisation de la pandémie**

Il est clair que la pandémie a également été instrumentalisée par ces gouvernements et partis. Si les mesures sanitaires adoptées ne sont pas fondamentalement différentes de celles prises ailleurs, elles ont souvent été plus loin. En Hongrie et en Pologne, notamment, certaines mesures prises portent encore un peu plus atteinte à l'équilibre des pouvoirs et à certains principes de la démocratie libérale<sup>3</sup>. Le 30 mars 2020, Viktor Orbán a ainsi fait adopter une loi prolongeant

«l'état de danger», octroyant au gouvernement, sans limitation dans le temps, la capacité de légiférer par ordonnances sans passer par le Parlement. Cette même loi prévoit en outre de punir la diffusion de fausses informations (*fake news*) relatives à la pandémie et à sa gestion par le gouvernement. Rapidement, l'opposition a fustigé une loi jugée disproportionnée et attentaient à la liberté d'expression.

En Pologne aussi, la loi d'exception adoptée le 2 mars pour instaurer l'état d'urgence a été qualifiée de liberticide. Par ailleurs, le gouvernement polonais a profité de la crise sanitaire et des mesures qu'elle implique en matière de distanciation sociale pour faire examiner dès le 16 avril une proposition controversée visant à restreindre les possibilités de recourir à l'avortement et à réduire le rôle de l'éducation sexuelle<sup>4</sup>. Enfin, le gouvernement a tenté de mettre le président, Andrzej Duda (PiS), en position de force en prévoyant de maintenir l'élection présidentielle prévue en mai 2020, grâce à un vote par correspondance. Cependant, le 26 avril, le commissaire européen à la Justice, Didier Reynders, a indiqué que, compte tenu de la pandémie, les conditions n'étaient pas réunies pour que des élections libres et légitimes aient lieu; le scrutin a finalement été reporté.

### **L'extrême droite au-delà du gouvernement**

Au tout début de la pandémie, depuis les bancs de l'opposition,

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Malgré de nombreuses protestations, la loi rendant l'avortement illégal en cas de grave malformation du foetus a finalement été votée, validée par la Cour constitutionnelle et publiée dans le *Journal officiel* le 27 janvier 2021.

certains partis d'extrême droite ont apporté leur soutien au pouvoir en place, à l'image du parti Solution grecque, qui proclamait le 4 avril 2020 : « Les vingt-cinq jours à venir seront critiques pour le pays et nous imposent d'être sérieux et patients, tout en respectant fidèlement les directives. » Mais d'autres partis ont adopté une posture nettement plus critique à l'égard de l'action gouvernementale<sup>5</sup>.

D'une part, certains ont déploré le manque d'anticipation et d'action des pouvoirs publics ou pointé du doigt une gestion de la pandémie jugée inefficace. Le Parti national slovaque (*Slovenská národná strana* - SNS) a par exemple rejoint l'action entreprise par d'autres partis d'opposition afin de réclamer, par la voie d'une pétition qui a recueilli près de 600 000 signatures, des élections anticipées après la commande, par le gouvernement en place, de deux millions de doses du vaccin russe Spoutnik V sans avoir obtenu le feu vert de l'Agence européenne du médicament.

D'autre part, bon nombre de groupements d'extrême droite ont dénoncé des mesures mettant à mal les libertés individuelles<sup>6</sup>. Tel est le cas du Jobbik hongrois à l'égard du gouvernement de Viktor Orbán. En République tchèque, le collectif Le combat continue s'est insurgé contre la «dictature sanitaire» et a appelé à la protestation contre les restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la pandémie. En Slovaquie, le Parti populaire Notre

Slovaquie (*L'udová štana Naše Slovensko* - L'SNS) a affirmé en avril 2020 que le gouvernement utilisait la crise sanitaire comme excuse pour rendre le peuple esclave. C'est donc aussi en défenseur des libertés démocratiques que l'extrême droite tente de se poser.

### Un opportunisme pas toujours payant

À l'Est, la crise sanitaire apparaît comme une opportunité pour l'extrême droite. Lorsque celle-ci est au pouvoir, elle trouve dans la pandémie une occasion de se montrer capable de gérer la chose publique, voire de renforcer sa stratégie de normalisation. Dans l'opposition, elle se saisit de cette crise pour remettre en cause la légitimité des décideurs publics et des politiques qu'ils adoptent, se présentant même comme garante de la démocratie.

Néanmoins, les partis d'extrême droite ne semblent pas tirer de la crise sanitaire les mêmes résultats partout. Les sondages d'opinion<sup>7</sup> indiquent en effet que certains d'entre eux bénéficient de la pandémie, comme EKRE en Estonie ou Konfederacja en Pologne, alors que d'autres ont connu un recul marqué durant cette période, comme le SNS et le L'SNS en Slovaquie ou Ataka en Bulgarie. Enfin, dans certains pays où l'extrême droite est aujourd'hui marginale, comme en Croatie ou en Roumanie, elle n'est manifestement pas parvenue à se saisir de l'enjeu sanitaire pour se relancer. ♦

<sup>5</sup> Jakub Wondreys et Cas Mudde, « Victims of the Pandemic? European Far-Right Parties and COVID-19 », dans *Nationalities Papers*, mis en ligne sur [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org), 2020, pp. 1-18.

<sup>6</sup> Jean-Yves Camus, « Les partis d'extrême droite européens et la crise sanitaire du Covid-19 », dans *Populisme. La revue*, vol. 1, n° 1, 2021, pp. 51-61.

<sup>7</sup> « Poll of Polls », mis en ligne sur [www.politico.eu](http://www.politico.eu), consulté le 20 septembre 2021.

# Afrodystopie: un rêve (néo)colonialiste

Dans son dernier essai, le sociologue et anthropologue congolais-gabonais Joseph Tonda souligne: «Le continent noir n'existe pas. Il est une afrodystopie créée par le rêve d'autrui.» Une cruelle dystopie qui perdure dans un quotidien parasité par la pauvreté, l'exploitation et les plaies psychiques de la population, plus de soixante ans après l'indépendance des pays africains.

Par Catherine Callico  
Journaliste

Le livre *Afrodystopie* repose sur des rêves qui sont des «vérités vivantes», au croisement de l'animisme et du capitalisme: «Le rêve afrodystopique est une composante de la violence des imaginaires colonialistes et impérialistes qui structure l'inconscient des rapports des mondes euro-américains avec les mondes euro-africains, mais aussi les rapports des États aux citoyens, des dominants aux dominés.»

Et l'auteur de se référer à l'«inconscient machinique» développé par Félix Guattari, qui «travaille aussi bien à l'intérieur des individus, dans leur façon de percevoir le monde, de vivre leur corps, leur territoire, leur sexe, qu'à l'intérieur du couple, de la famille, de l'école, du quartier, des usines, des stades, des universités». Et si l'inconscient est machinique, c'est parce qu'il est «peuplé non seulement d'images et de mots, mais aussi de toutes les sortes de machi-

nismes qui le conduisent à produire et à reproduire ces images et ces mots».

C'est bien ce processus, selon Joseph Tonda, qui caractérise la vie dans le rêve de l'inconscient de l'impérialisme, du colonialisme et du néocolonialisme. Cette dystopie a, entre autres, trouvé un terrain propice au Gabon, avec l'illusion du bonheur de ce pays institué en département français. Les présidents «Bongo, comme Mobutu furent, à ce titre, des incarnations du souverain moderne, vivant dans les éblouissements du rêve de la valeur et de la puissance d'un État-machine abstrait sans limites dont le mouvement aveugle, fondamentalement antihumain, leur échappait». Plus tard, le président Omar Bongo fit toutefois son *mea culpa* d'avoir créé «un monde de malheur par la jouissance de biens et de corps, de l'argent et de la mort».

## L'argent, corps de la valeur

Pour explorer ce concept aujourd'hui, le sociologue revient sur trois piliers de pensée. « J'ai d'abord voulu penser l'utopie comme lieu de bonheur, ou de nulle part, caractérisée par un très fort rejet de l'argent et

du luxe, en référence à Thomas More qui a ainsi défini l'utopie. Il a voulu confronter la dystopie à la réalité africaine. On insiste peu sur cette conception de l'utopie. Or en Angleterre, les utopistes critiquent l'argent devenu le corps de la valeur et ceux qui le détiennent sont les infâmes,



*Spécialiste des cultures, sociétés et politiques congolaise et gabonaise, Joseph Tonda est professeur de sociologie à l'Université Omar-Bongo de Libreville.*

tels aujourd’hui ceux qui dirigent le monde.»

La seconde référence de base de l'auteur est *1984* de George Orwell, écrit en 1948. «Le livre est une dystopie, avec la société des écrans et cet homme, Big Brother, qui surveille le monde. Mais aussi la semée de la haine, qui mène à l'orgasme collectif. Aujourd'hui, cette société des écrans diffuse la pornographie, la jouissance à grande échelle, parallèlement à la production de la haine.» «En relisant *1984*, toutes choses égales par ailleurs, j'ai été frappé par les similitudes avec la façon dont Mobutu a organisé la vie politique au Zaïre. Les choses ne se sont pas passées de manière très différente au Gabon, où celui qui est à la tête de l'État a la capacité de distribuer des postes où l'on peut “manger”, car ici l'argent se mange comme on mange un médicament ou un fétiche. Il donne la puissance.»

Enfin, Joseph Tonda se réfère à Karl Marx pour qui l'argent est l'autre homme. «C'est la divinité visible, c'est la communauté devenue chose, une abstraction réelle.» Partant de cela, poursuit l'auteur, je me suis dit «si la vie est faite de rêves et si l'utopie est une chimère et que la dystopie est ce lieu de malheur où l'on cultive la haine à l'extrême, alors le monde est dominé par ces gens qui organisent la jouissance dans cette société de la haine. Une patrie hostile aux Africain.e.s, qui a été jusqu'à instaurer l'apartheid entre ceux qui jouissent de l'argent, et ceux qui n'en ont pas

comme c'est le cas en Afrique du Sud, pays le plus riche du continent et le seul pays créé par des Africains qui sont d'authentiques descendants des Européens». Il poursuit : «Introduit dans les sociétés africaines – là où des choses fabriquées et consacrées rituellement s'érigent en entités ayant le pouvoir d'agir, de penser, de protéger –, l'argent est la puissance qui fait tout. Mais ce rêve de l'argent est un rêve discriminant, car il y a d'une part ceux et celles qui possèdent l'argent, en sont possédés et qui commandent, et d'autre part ceux et celles qui en sont dépourvus et n'en sont pas moins possédés, mais par son absence.»

## Dépossession des corps

Cet état des choses se traduit en outre par maintes blessures psychiques au sein de la population, comme l'illustre en particulier le phénomène des «maris des nuits». «Je suis parti d'une réalité: au Gabon comme au Congo, il existe depuis une vingtaine d'années la diffusion auprès du public, par les églises pentecôtistes ou du réveil, d'un phénomène très ancien que la population appelle les “maris de nuit”. Ce sont des entités rêvées qui ont des rapports sexuels avec des hommes ou des femmes pendant leur sommeil. Elles procurent une extrême jouissance à celles et ceux qu'elles visitent et l'expérience est si physique et puissante que dans le même temps, elle les transforme en “zombies”.» Avec pour conséquence d'intenses perturbations dans la vie sociale, sentimentale, profes-

sionnelle, etc., de ces personnes. «Cette “chose” qui les habite rend leur quotidien très difficile à vivre. Leur corps ne leur appartient plus, mais elles sont incapables de résister à son emprise et donc de s’en libérer.» Une relation d’esclavage et de dépendance s’installe, à l’égard de figures imaginaires qui traduisent leurs frustrations et leur impuissance. Impuissance face à ce rêve d’argent, mais également par rapport à la possession des corps des citoyens pauvres par une classe privilégiée, reliquats de la traite négrière ou de l’époque coloniale.

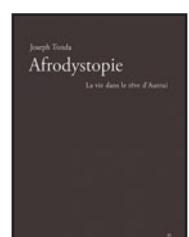
### «Économie libidinale»

Retenant le terme de Jean-François Lyotard dans son ouvrage éponyme, il est également question ici d’«économie libidinale». Les nouveaux riches vivant dans le rêve occidental de l’Afrique qui se poursuit sacrifient ces populations. Tandis que subsistent les imaginaires d’une économie libidinale tropicale, et l’idée que pour trouver un emploi, il faut se donner. «Se donner soi-même et se laisser sodomiser, donner les épouses et les filles à sodomiser ou à soumettre à des relations hétérosexuelles ou homosexuelles.» De même, «la domination sociale, politique et matérielle repose ainsi sur la castration des maris et des pères qui deviennent des femmes des autres hommes [...]. La castration est ainsi synonyme de réduction des hommes et des femmes en corps-sexes, dont le cortex et les relations familiales perturbés créent des rêves d’esclaves».

### Domination, nature et pandémies

Aujourd’hui, le combat des afro-descendants reste de «sortir de cette assignation des humains à la place des objets. L’Afrique a connu la traite transatlantique, validée par les présidents successifs. L’exploitation des hommes qui s’épuisent, ceux qu’on appelle toujours les Noirs ou les Naturels». Car les clichés sont tenaces. «Certaines publicités pour des produits bio mettent en avant la figure noire. Le Noir est toujours associé à la nature. Or l’idée de domination de celle-ci implique la domination d’un être vivant, un animal ou un humain et renvoie à une humanisation de la nature instituée en sujet.»

C’est encore ce type de situation qui prévaut dans l’est de la République démocratique du Congo, où le coltan, le diamant et d’autres minéraux sont considérés comme des agents de guerre, et où leur extraction génère l’esclavage des enfants dans des mines à ciel ouvert. Dans ces divers cas de figure, l’opposition et la résistance sont impossibles, engluées dans une économie morale, dans le programme de l’inconscient du capitalisme, qui existe depuis les colonisations. «Un inconscient qui colonise aussi bien la France que les États-Unis, l’Union européenne que l’Union africaine.» Preuve, s’il en fallait, que la décolonisation des esprits doit encore se poursuivre et affronter bien des démons.



Joseph Tonda,  
«Afrodynastie. La  
vie dans le rêve  
d’autrui», Paris,  
Karthala, 2021,  
268 pages.





**72** Libertés chéries  
et durement gagnées

**75** L'odyssée des trans

B R E S ?

# Libertés chéries et durement gagnées

Même s'il a été pensé et réalisé avant la pandémie, et qu'il sort seulement maintenant, le film « Libres... ? » résonne forcément un peu plus fort aujourd'hui. En ce moment où la notion d'espace de... libertés n'a jamais été aussi essentielle, discutée et controversée.

Par Frédéric Vandecasserie  
Journaliste

La liberté et le cinéma entretiennent une relation suivie depuis bien longtemps. *D'Alexandre le Bienheureux*, qui prend, un beau jour, la liberté de ne plus sortir de son lit et de se nourrir de saucisson pendu au plafond, au magnifique *Birdy*, enfermé dans son mutisme. Mais rarement un film, un documentaire ici, en l'occurrence, aura tenté d'illustrer ce vocable de « liberté » par de multiples exemples, traversant tous les milieux et tous les projets de vie. « C'était effectivement l'idée fondatrice du film ! » confirme Didier Guesquière, co-réalisateur du long-métrage en tandem avec Céline Charlier. « Nous voulions montrer que la liberté n'est pas question de contexte, mais quelque chose que l'on trouve au fond de soi, quels que soient l'endroit ou son mode de vie. »

Et c'est pour cette raison qu'au milieu des autres témoignages, les deux fils rouges du documentaire

sont, au premier abord, à l'exact opposé l'un de l'autre. À ma droite : Cécile Meis, une ruraliste totale, pour qui liberté rime avec isolement dans la montagne, sans voisins et avec des toilettes sèches. À ma gauche : Jean-Claude Doppée, qui mène plusieurs vies en parallèle. Il est donc vendeur de disques dans une grande surface culturelle et emblème à rouflaquettes du rayon musical, barman dans le film *Dikkenek*, « DJ Saucisse » quand il tombe son gilet sans manches au service des clients pour le perfecto qui allume les *dancefloors* au son d'un rock bien gras, ou encore compilateur chic et choc pour le disque sur lequel il avait regroupé ses pépites et coups de cœur rock'n'rolliens sous le nom avisé de Dop Massacre.

Outre ces deux lascars principaux, la bonne idée derrière tout cela vient du fait que les autres témoignages n'émanent pas de pseudo-spécialistes qui nous auraient assommés

de définitions aussi ardus qu'indigestes. La parole est donnée à des personnalités comme la juge Anne Gruwez, la chanteuse et actrice Karin Clercq, le défunt animateur et journaliste de Classic 21 Éric Laforgue, le comédien Sam Touzani, l'écrivain Douglas Kennedy ou encore l'humoriste Fanny Ruwet, qui se sont tous battus à des degrés divers et dans des circonstances variées pour gagner leurs libertés respectives.

Double intérêt de la démarche : outre le panel d'interlocuteurs très large et anti-dissertation qui se voudrait savante, surtout, aucun des entretiens ne sombre dans la bouillabaisse promotionnelle. «Les gens que nous avons rencontrés étaient même positivement étonnés par l'angle de notre entretien. Douglas

Kennedy, par exemple, s'est félicité de ne pas devoir parler de son dernier livre en date, mais de quelque chose de plus large. Au sujet duquel, visiblement, on ne l'avait jamais interrogé. Alors que la liberté, dans tous les sens du terme, constitue la pierre angulaire de tous ses romans», pointe Didier Guesquière, qui cosigne donc un film choral drôle, attachant et pertinent.

### Une liberté en suspension ?

Bilan de toutes ces conversations : «La liberté n'est pas simple à obtenir», confirme Céline Charlier. «Jamais ! Pour personne ! On s'en rend bien entendu encore plus compte dans la période actuelle, au regard des lois et décisions que l'on peut parfois qualifier de "dangereuses pour la survie des libertés".



© Cabot & Co

Jean-Claude Doppée, vendeur de disques, constitue l'un des fils rouges du film, avec sa propre vision de la liberté.

Pour autant, nous avons eu l'idée du film bien avant la Covid. Ce qui induit deux conséquences: on ne peut nous taxer d'opportunisme, et surtout, quoi qu'il en soit et dans tous les cas, nous avons observé que la liberté reste fragile et s'use si l'on ne s'en sert pas.»

### Un concept à géométrie variable

Ce qui nous amène au titre du film et à sa syntaxe bien particulière. Car les points de suspension et le point d'interrogation final ne sont pas anodins. «Les points de suspension, du moins dans notre esprit, montrent que la liberté est un concept à géométrie variable selon les gens, les circonstances et les étapes de la vie», continue Céline Charlier. Car le souci de la liberté n'est pas neuf, et ce film montre qu'il a toujours été d'actualité, même dans le «monde d'avant». «Nous parlons d'une chose fondamentale, et carrément inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme, mais elle demeure une notion mutante, dont la signification évolue au fil du temps et des gens qui tentent de s'en saisir. Ce qui reste bien notre propos global. Et puis, surtout, ce n'est pas parce qu'une certaine liberté nous serait acquise qu'il ne faut plus y travailler pour la conserver», précise-t-elle encore. Quant au point d'interrogation, Didier Guesquière se lance dans une tentative de réponse: «L'interrogation indique qu'il faut se poser les bonnes questions quant à sa propre liberté. C'est essentiel de remettre en question les choses.

Pour réaliser qu'elle est précieuse et pas toujours simple à obtenir. Parce que, bien entendu, tout le monde n'est pas égal face à l'acquisition de cette fameuse liberté.»

### Un sacrifice aussi

De leur côté, les auteurs du film ont, eux aussi, payé le prix pour jouir de leur propre liberté. Et ce combat ne serait évidemment pas totalement étranger à l'idée de ce métrage. Didier Guesquière: «Nous avons effectivement toujours dû nous battre pour conserver notre liberté lors de nos différents projets artistiques incluant le cinéma ou le théâtre. Et souvent au prix de certains sacrifices financiers quand nous avons refusé des demandes risquant de nous aliéner, ou avec lesquelles nous n'étions pas en accord. Mais cela n'a pas représenté une trop grande souffrance pour moi. Parce que j'ai toujours très mal vécu le manque de liberté. Pour certains, l'enfer, c'est les autres. Pour moi, ce sont les contrôles et les contraintes en tout genre. De toute façon, quelle qu'en soit la forme, la liberté a toujours un prix, que cela touche aux finances ou à la marge de manœuvre. Alors oui, je suis parfois traversé d'un regret dans l'instant. Mais jamais sur le long terme.» Parce qu'à certains moments le chemin vers la liberté est ardu. Mais il en vaut toujours la peine. 



«Libres...?»

Documentaire de  
Céline Charlier et  
Didier Guesquière  
BE • 2020 • 85'

Tournée d'avant-premières en cours  
en Wallonie

[www.facebook.  
com/cabotandco-  
productions](http://www.facebook.com/cabotandco-productions)

Sortie en salle  
début 2022

# L'odyssée des trans

Éblouissante fiction échevelée qui tient tout à la fois du conte baroque et du réalisme magique, «Les Vilaines», premier roman de l'écrivaine argentine Camila Sosa Villada, nous plonge dans le monde des transsexuelles, reines de la nuit, travailleuses du sexe ripostant à la violence de la police, de certains clients et de la société par l'invention d'une communauté haute en couleur.

Par Véronique Bergen  
Écrivaine

Le fantôme des créatures de Jean Genet, du travesti Divine danse en ces pages qui campent une tribu bigarrée affirmant ses désirs, ses rêves. Une autre légende plane sur le roman, celle de Difunta Correa, une sainte qui jouit d'une forte popularité en Amérique du Sud et qui inspire le personnage extravagant de Tante Encarna, divine mère prostituée régnant sur la communauté. Le royaume des fleurs de bordel est celui de saintes qui, nuit après nuit, imaginent des moyens de surnager, de tenir tête à la misère, à la douleur d'être autre dans un monde qui, souvent, refuse la différence. Dans une langue poétique et sensuelle, au fil d'une peinture d'une petite tribu trans qui arpente les chemins d'un lupanar à ciel ouvert (la zone rouge du parc Sarmiento à Córdoba), Camila Sosa Villada revisite son propre passé, brosse des portraits d'Angie, la plus belle de toutes les trans, morte du sida; de Maria la sourde-muette qui deviendra oiseau; de la sorcière Machi; de Sandra la mélancolique, de Tante Encarna (qui gonfle ses seins à l'huile de moteur

d'avion) et du bébé abandonné, trouvé dans un buisson du parc. Les filles adopteront le nourrisson qu'elles baptiseront Éclat des Yeux.

## **Derrière la noirceur, un ciel rose qui flamboie**

La vie précaire des trans est traversée par la mort qui frappe les «sœurs» du clan d'Encarna. Le commerce du sexe, la dissolution de la petite troupe, les destins à hauteur de rêves ou brisés en plein vol sont immersés dans un climat de sortilèges empreint de surnaturel et de fantastique. Au travers des talons aiguilles, des traitements aux hormones, de la chirurgie, des filles assassinées par des clients dans le parc Sarmiento, de l'art de la fête, de l'humour, l'écrivaine peint les combats pour survivre et la réprobation des bien-pensants, des pères de famille – ceux-là mêmes qui viennent au parc s'adonner à des rencontres tarifées avec les belles, opérées ou non. Un autre monde creusé dans notre monde, un univers parallèle surgi, régi par la solidarité, parfois marqué par

«Les Vilaines» est taillé dans une étoffe onirique, dans un chant où le sordide monte au magique.



© Jacob Lund/Shutterstock

les coups bas, les trahisons. Ciment du clan, Tante Encarna protège ses filles et leur révèle que, toutes, elles ont droit au bonheur, à un ciel rose éblouissant, le ciel des trans, de leurs messes secrètes, de leurs paysages affectifs, de leur courage.

*Les Vilaines* est taillé dans une étoffe onirique, dans un chant où le sordide monte au magique. Des «hommes sans tête» reviennent des guerres d'Afrique. C'est avec l'un de ces réfugiés, de ces hommes acéphales, que Tante Encarna connaîtra l'amour. «Les hommes sans tête avaient suivi des cours accélérés d'espagnol pour pouvoir parler notre langue, c'est ainsi que nous avions appris qu'ils avaient perdu la tête, que désormais ils pensaient avec tout le corps et ne se souvenaient que de ce qu'ils avaient ressenti dans leur peau.» Sans pathos, sans discours militant, l'autrice dessine l'odyssée de groupes d'exclus, de laissés-pour-compte, d'êtres brisés.

L'œil de Camila Sosa Villada se fait généalogique quand, évoquant son enfance marquée par la pauvreté et par un père alcoolique et violent, elle sonde

les premières perceptions d'une erreur d'aiguillage (natal et contextuel): avoir hérité d'un corps de garçon dans lequel elle ne se reconnaît pas. «Dans mon enfance, les jours de pluie, c'était aussi la fête à Mina Clavero, le village qui a été témoin de la manière dont j'ai commencé à transformer le corps du fils d'un couple de crève-la-faim en un corps de trans.» La télévision, les apparitions de la première vedette trans d'Argentine, puis Cris Miró permettent à celui qui s'appelle alors Cristian de mettre un mot sur le malaise qu'il ressent, d'expérimenter le travestissement.

### La prostitution questionnée

Toute une gamme d'inventions de soi permet de résister aux vexations, aux brimades, aux insultes, de surmonter les abus sexuels, les tourments psychologiques, la solitude. Certaines craquent ou sont égorgées au détour d'un taillis au terme d'une passe qui a viré au cauchemar. La nécessité de vivre en harmonie avec ce qu'elles ressentent les pousse à mener une existence secrète en marge de l'officielle, à se dédoubler. Comment les flux de désir circulent-ils dans une

société? Comment le corps vendu sur le marché du sexe affirme-t-il qu'il est un corps libre, un corps subversif ? Vu sous l'angle d'une forme de domination imposant aux êtres de vendre leur énergie et leur temps afin de pouvoir survivre, le travail des employés, des salariés, des ouvriers ne diffère en rien du travail des artistes du sexe. Le marché répond à la même loi de l'offre et de la demande. Tout travailleur vend son corps, son esprit, ses compétences.

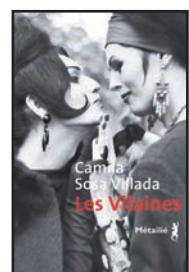
Aux partisans, par essence obtus et peu éclairés, de la prohibition de la prostitution, à ceux qui ne voient dans les *escort girls* et *boys* que les victimes de l'oppression, aux défenseurs des bonnes mœurs, Camila Sosa Villada, sans magnifier pour autant «le plus vieux métier du monde» (dès lors qu'il est librement consenti), répond de façon souveraine: «Sans les prostituées, ce monde sombrerait dans la noirceur de l'univers.»

### Un conte de fées cabossées

Dans ce microcosme de belles-de-nuit qui tapinent dans le parc aux côtés de Laura, une fille cisgenre qui se retrouve enceinte, un même amour de la fête court d'un corps à l'autre. Les transes des trans reposent sur un adieu à des enfances souvent saccagées par la peur, le désespoir et les mauvais traitements. La plupart du temps, la violence subie dans la jeunesse se répète à l'âge adulte. Résultante d'un contexte familial et socio-économique, la prostitution est aussi un choix de la marge, l'affirmation d'une différence. Face au mépris qu'elles essuient, il arrive que les trans forment un mur de rage, un gang de louves avides de rendre des coups aux mora-

liseurs qui entendent les remettre dans le droit chemin, dans le giron de l'Église. Un sourd ressentiment couve contre ceux et celles qui commettent un homicide, réel ou symbolique, contre les trans. Aux attaques répétées, aux blessures engrangées dans la mémoire de chacune, elles répondent par une lutte quotidienne pour ne pas mourir. Relatant le décès de la belle Angie, l'autrice écrit: «Nous avons peu à peu oublié l'essentiel: qu'être trans est une fête.» L'amertume fond comme neige au soleil quand le cœur vise les étoiles.

La condition des femmes de la famille Villada se place sous le signe de la pauvreté, des travaux de ménage, de l'extension des services à des prestations sexuelles monnayées. D'une génération à l'autre, les stigmatisations s'abattent sur la famille, le père méprisé pour son alcoolisme, persécutant son fils efféminé et travesti, Cristian devenu Camila mis à l'index par les normes sociétales. La honte ricoche d'un membre à l'autre, honte d'avoir un géniteur imbuvé, d'être née dans une famille de miséreux. Elle se choisira une famille d'élection, sous la protection magique de Tante Encarna, de son enfant trouvé sur lequel les Reines mages veilleront. Ode aux putains, aux déesses du plaisir, aux «filles de personne», aux clandestines qui s'aiment, se crèpent le chignon et procurent des orgies de jouissance aux clients, *Les Vilaines* donne voix, chair et couleurs à un monde qui construit des identités autres, à coups de blues et de combativité, à coups de beuveries, de cocaïne et de paillettes, de rouge à lèvres et de transmission de savoir entre copines courtisanes. Un des romans les plus flamboyants des dernières décennies. 

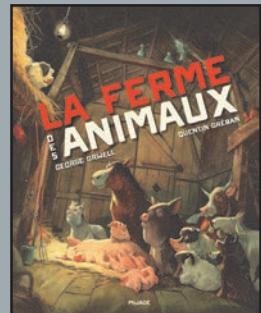


Camila Sosa Villada, «*Les Vilaines*», trad. de l'espagnol (Argentine) par Laura Alcoba, Paris, Métailié, 2021, 208 pages.

# Copains comme cochons

Si 2020 a été l'occasion de commémorer les septante ans de la mort de George Orwell, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, c'est toute son œuvre qui est passée dans le domaine public. *1984* a aussitôt fait l'objet de plusieurs adaptations en bande dessinée et *La Ferme des animaux* a également été mise en cases par les éditions Jungle en septembre dernier. De notre côté, nous n'avons pas pu résister à l'envie de nous plonger dans la superbe version illustrée en grand format qui vient d'enrichir le catalogue de Mijade, l'éditeur namurois spécialisé en albums jeunesse et romans pour ados. Attirée presque magnétiquement par ce texte puissant de George Orwell publié en 1945 et qui reste d'une criante actualité malgré les années, on a retrouvé avec plaisir Sage l'Ancien, Napoléon, Brille-Babil, Boule de

Neige, mais aussi Malabar, Benjamin, Douce et compagnie sous les pinceaux de Quentin Gréban. Après les non moins célèbres *Pinocchio* de Carlo Collodi, *Peter Pan* de James Matthew Barrie et *Le Livre de la jungle* de Rudyard Kipling, l'illustrateur belge – qui aime autant partager ses propres histoires



# Prévenir la vague brune

D'emblée, les auteurs indiquent quel sera le moment crucial pour l'évolution politique de l'extrême droite dans notre pays: 2024, année électorale au quadruple scrutin... de tous les dangers. Disséquer les logiques de l'extrême droite en Belgique passe sans nul doute par le nécessaire temps à prendre pour appréhender les logiques à l'œuvre au nord de notre pays. Sans jouer au donneur de leçons mais en fédérant toutes les énergies, car l'attitude souvent ambiguë de la NVA vis-à-vis du Vlaams Belang comme son aversion pour le cordon sanitaire rendent malheureusement crédible l'hypothèse d'un gouvernement de coalition en Flandre associant le VB. Mais s'imaginer que nous sommes immunisés par rapport à la montée de l'extrême droite en Fédération Wallonie-Bruxelles relèverait assurément de la faute. La volonté actuelle d'y créer un parti dénommé «Chez nous», avec le soutien du Rassemblement national français et du Vlaams Belang,



en témoigne à suffisance. Pour progresser, l'extrême droite peut aussi s'appuyer sur une insupportable «normalisation» de sa présence, phénomène que décrivent fort bien les auteurs. Normalisation confirmée encore par de récents travaux parlementaires: pour établir un rapport sur des propositions de loi visant à interdire des groupes liberticides, la Commission de l'Intérieur de la Chambre des représentants, présidée par un élu Vlaams Belang, a confié la rédaction dudit rapport à un élu... Vlaams Belang. Autre sujet d'inquiétude, dans l'hypothèse où le passage par les urnes ne satisfierait pas l'extrême droite, c'est la possible tentation violente. De nature à faire sourire certains sceptiques, cette hypothèse ne relève pas pour autant du fantasme, en veulent pour preuve les derniers rapports de la Sûreté. Enfin,

## Pour une laïcité bien comprise

que les classiques et les contes traditionnels – met ici visuellement en scène les célèbres cochons et tous les autres animaux de la ferme mythique avec force et texture. Si l'on apprécie toujours la double lecture de cette histoire, dans cette édition, les personnages crèvent la page et le côté fable animalière prend le dessus sur la satire politique aux accents dystopiques, rendant l'œuvre accessible aux enfants à partir de 8 ans. (ad)



George Orwell et Quentin Gréban, «La Ferme des animaux», Namur, Mijade, 2021. Prix: 30 euros

dans une société du zapping et de l'immediateté, de défiance généralisée vis-à-vis des institutions démocratiques comme de la presse, les partis extrémistes ont également bien compris que les moyens directs de communication, réseaux sociaux en tête, sont un support idéal pour leurs discours simplistes. Avec ses outils tels que le triangle rouge, l'objectif du mouvement laïque reste de toujours contrer les idées nauséabondes et dangereuses pour notre démocratie, de réhabiliter la pensée complexe et de lutter contre l'extrême droite organisée. Ce livre vient nous rappeler combien la tâche est urgente. (bvdm)



Vincent Scheltens et Bruno Verlaeckt, «Extrême droite. L'histoire ne se répète pas... de la même manière», Cuesmes, Éditions du Cerisier, 2021, 168 pages. Prix: 14 euros

En ces temps où la laïcité est adjetivée, malmenée, parfois instrumentalisée, souvent incomprise (comme de récents sondages français l'ont encore indiqué), il semble impératif de faire œuvre pédagogique, tout particulièrement à destination de la jeunesse. C'est là toute la mission que s'est assignée Nadia Geerts, philosophe, chroniqueuse et chargée de mission au Centre Jean Gol, dans son dernier opus *Dis, c'est quoi la laïcité?*. Au fil d'un texte construit sous la forme d'un dialogue franc et enlevé avec un jeune interlocuteur, elle en explique avec clarté le concept, en rappelle les origines philosophiques et l'histoire mouvementée. Elle montre comment, en séparant religion et politique, celle-ci permet l'égalité de tous et assure la liberté de conscience de chacun et combien il s'agit là d'un outil de pacification essentiel de nos sociétés démocratiques. Militante féministe et antiraciste, l'auteure insiste tout particulièrement sur sa dimension émancipatrice. Elle relève que chacun des acquis de nos sociétés démocratiques a été rendu possible par la laïcité. Tous les défis actuels sont bien sûr abordés : de la révision du financement des cultes à l'indispensable neutralité des services publics et de l'État, de l'instauration d'un cours de philosophie et de citoyenneté à l'école à la question de l'abattage rituel. L'ouvrage se termine sur les liens inextricables entre laïcité et liberté d'expression au travers des affaires des caricatures de Mahomet, où l'auteure réaffirme combien il est essentiel, à ses yeux, de conserver la possibilité de critiquer une religion, même durement. (ac)



Nadia Geerts, «Dis, c'est quoi la laïcité?», Waterloo, Renaissance du livre, 2021, 88 pages. Prix: 12,90 euros



# La dialectique du démocrate et de l'esclave

Par Mathieu Bietlot  
Philosophe et politologue

Avec *Du contrat social*<sup>1</sup>, Jean-Jacques Rousseau a fondé la légitimité du pouvoir sur la volonté générale du peuple. On le considère comme un des pères de la Révolution française et de la démocratie. Il interpelle cependant le débat actuel en ce qu'il opposait la souveraineté du peuple à l'idée de représentation: «À l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre; il n'est plus.» Ce sont les cités grecques qui l'inspiraient: «Tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même: il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux; il n'était point avide; des esclaves faisaient ses travaux; sa grande affaire était sa liberté.» Nous avons perdu ces conditions, devons travailler et nous préoccupons davantage de nos affaires et de notre confort que de notre liberté et de démocratie. Condamnant l'esclavage et constatant que la liberté du peuple en dépendait, Rousseau résolvait cette aporie propre à la vie en société en restreignant son contrat à des cités très petites.

La mondialisation et la division du travail étant ce qu'elles sont devenues, irréversibles, nous voudrions

proposer une autre issue qui n'aurait certes pas plu au précepteur d'Émile, contempteur précoce du progrès et admirateur de l'autarcie artisanale. La technologie et l'automation, si elles n'étaient pas mises au service du profit et de l'aliénation, pourraient remplacer les esclaves et libérer pour toutes et tous le temps d'une réinvention et d'une réappropriation de la démocratie. Pour sortir de sa crise de légitimité autant que d'efficacité, la démocratie en a clairement besoin. Nombreuses sont les propositions appellant à un approfondissement ou à de nouvelles formes démocratiques. Toutes requièrent une disponibilité temporelle et d'esprit, autrement dit la garantie de n'être pas tracassé par les questions de subsistance. Cela est possible si nous redéfinissons et répartissons autrement le travail nécessaire à la satisfaction des besoins de toutes et tous, si nous cessons de «donner plus à [notre] gain qu'à [notre] liberté». Outre l'enjeu démocratique, cette perspective répond à des nécessités sociales et écologiques. ♦

<sup>1</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat social* (1762), précédé d'un essai sur la politique de Rousseau par Bertrand de Jouvenel, Fayard, coll. «Pluriel», 2015. Les citations sont respectivement issues des pages 306, 304-305 et 305.



## Pompes Funèbres Générales de Belgique s.a

Entreprise familiale depuis 1875 TIELEMANS - RAULIER - DELRIEU

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 BRUXELLES  
Tél : 02/537.05.64. - pfgb.brussels@gmail.com

## Funérailles Wyns

Transferts,  
Funérailles, Crémations,  
Assurances décès,  
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60  
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89  
1000 Bruxelles  
(près de St Pierre & Bordet)

Contact : Dominique Peeren



### SOCIETE BELGE POUR LA CREMATION

Association sans but lucratif

Fondée en 1906

Seuls, au service du public,  
nous défendons la dignité de l'idéal  
crématiste. Faites-vous membre  
Assistance, complète  
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE  
SUR DEMANDE ET SANS  
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1  
1000 Bruxelles  
02 513 03 96

# Années

Sensibilisation, émissions, foire... les bonnes énergies



## ESPACE de libertés

### Éditeur responsable

Benoît Van der Meerschen

### Directeur de la publication

Hervé Parmentier

### Rédactrice en chef

Sandra Evrard

### Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

### Production

Fabienne Sergoynne

### Illustrations du dossier

Olivier Wiame

### Graphisme

YEBOgraphics

### Imprimeur

Kliemo (Eupen)

### Papier

FSC recyclé

### Fondateur

Jean Schouters

### Abonnement

5 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 25 €

Europe : 43 € • Hors Europe : 47 €

par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d’Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine,

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

[fabienne.sergoynne@laicite.net](mailto:fabienne.sergoynne@laicite.net)

[www.laicite.be](http://www.laicite.be)

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d’Action Laïque s’engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d’infos : [www.laicite.be/vie-privee](http://www.laicite.be/vie-privee)



# LES RENDEZ-VOUS RADIO ET TÉLÉ DE LA LAÏCITÉ

[www.libresensemble.be](http://www.libresensemble.be)

*Libres,  
ensemble*

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle, mais l'équipe de « Libres, ensemble » est toujours bien vivante. Des enfants précarisés aux jeunes mobilisés, de la prison à l'armée, des femmes aux LGBT, la parole est donnée à celles et ceux qui, chaque jour, nous éclairent et tentent de rendre notre monde plus solidaire et égalitaire.

## TÉLÉVISION

Vous pourrez découvrir ces reportages les **mardis 9 et 23 novembre en fin de soirée sur La Une** (rediffusion les lundis 15 et 29 novembre à 23h45 sur La Trois).

Rendez-vous aussi les **dimanches 14 et 28 novembre à 9h20 sur La Une** pour nos émissions-débats de 28 minutes.

## RADIO

Votre rendez-vous de la laïcité est fixé **chaque samedi à 20h sur La Première**. Chaque semaine, nous tenterons de décrypter les enjeux de notre société et la manière d'envisager le monde de demain.

## RÉSEAUX SOCIAUX

Toutes les émissions se trouvent également sur :

**Facebook : @LibresEnsembleCAL**

**Youtube : Centre d'Action Laïque**



*libres, ensemble*

LafoiredulivrePolitique

LES 19 ET 20 NOVEMBRE PROCHAINS À LA  
CITÉ MIROIR

# LA FOIRE DU LIVRE POLITIQUE DE LIÈGE

14E ÉDITION - 30 EXPOSANTS - 20 DÉBATS  
PLUS D'INFORMATIONS: [LAFOIREDLIVRE.NET](http://LAFOIREDLIVRE.NET)

